Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

DAN003 · LA RÉVÉLATION DE DANIEL

Daniel 2 – Le Dieu qui révèle les mystères et dirige l'histoire

Daniel 2 fait entrer le lecteur au cœur de la cour de Nébucadnetsar. Un songe que le roi ne parvient pas à comprendre provoque une…

EN BREF

L'article explore Daniel 2, où Dieu révèle à Daniel l'interprétation du rêve de Nébucadnetsar. Le chapitre met en avant la souveraineté divine sur les royaumes terrestres.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
350 min	**401**	**15**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**29/10/2026**	**29/10/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	La révélation de Daniel
THÈME	Prophéties et eschatologie
THÈME	Révélation de Daniel
SÉRIE	Le livre de Daniel
SÉRIE	Révélation de Daniel

PERSONNAGES
Daniel · Nébucadnetsar

LIEUX
Babylone

PÉRIODES
Règne de Nébucadnetsar

MOTS-CLÉS
Daniel · mystère · souveraineté · révélation

NOTIONS
souveraineté divine

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Dn 2,1 · Dn 2,19 · Dn 2,21-22

SOURCE
https://schilo.org/dan003-daniel-2-le-dieu-qui-revele-les-mysteres-et-dirige-lhistoire-academique/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Introduction générale 3
Commentaire 1 - Le contexte historique et chronologique de Daniel 2 6
Commentaire 2 - Le songe qui trouble Nébucadnetsar 9
Commentaire 3 - Le décret de mort et l’intervention de Daniel 14
Commentaire 4 - Daniel et ses compagnons devant le mystère 19
Commentaire 5 - La prière de Daniel : Dieu souverain des temps et des royaumes 23
Commentaire 6 - Daniel devant Nébucadnetsar : révélation divine et limites de la sagesse humaine 29
Commentaire 7 - Le contenu du songe : la grande statue 35
Commentaire 8 - L’interprétation donnée à Daniel : Dieu maître de l’histoire 41
Commentaire 9 - La pierre et le Royaume de Dieu : l’aboutissement de la vision 48
Commentaire 10 - La réaction de Nébucadnetsar : de Daniel au Dieu qui révèle les mystères 55
Commentaire 11 - L’élévation de Daniel et de ses compagnons 60
Conclusion générale 66
Lexique 74

RÉSUMÉ

L'article analyse le chapitre 2 du livre de Daniel, où le roi Nébucadnetsar est troublé par un rêve qui échappe à l'interprétation des sages babyloniens. Ce chapitre montre l'incapacité des spécialistes païens à dévoiler des mystères, soulignant au contraire la supériorité du Dieu de Daniel pour révéler ces mystères. Cette situation démontre l'impuissance humaine face à certains mystères que seul le divin peut révéler. Daniel, malgré la crise, ne se base pas sur ses propres capacités mais demande l'aide divine, révélant ainsi l'interprétation du rêve après une prière fervente. L'article met en évidence que le pouvoir et la souveraineté de Dieu s'étendent sur l'histoire et les royaumes humains. Le rêve du roi, qui inclut une grande statue avec des parties de divers matériaux, représente une succession de royaumes. L'analyse de ces versets montre que Daniel réduit le rôle des sages à Babylone, souligne la suprématie du Dieu d'Israël dans la révélation des mystères et la direction de l'histoire humaine.

Introduction générale

Daniel 2 fait entrer le lecteur au cœur de la cour de Nébucadnetsar. Un songe que le roi ne parvient pas à comprendre provoque une crise qui menace l’ensemble des sages de Babylone, y compris Daniel et ses compagnons. Le récit met progressivement en évidence l’impuissance des spécialistes babyloniens, puis la capacité du Dieu de Daniel à révéler ce qui demeure inaccessible à l’être humain. Au-delà de l’épisode lui-même, le chapitre affirme que l’histoire des royaumes n’échappe pas à la souveraineté divine.

1. Une crise au cœur de la puissance babylonienne

Daniel 2 s’ouvre sur une scène paradoxale. Nébucadnetsar règne sur Babylone et dispose des ressources politiques, militaires et intellectuelles d’un grand royaume ; pourtant, un songe suffit à troubler profondément le souverain et à lui faire perdre le sommeil : « La deuxième année de son règne, Nébucadnetsar eut des rêves. Il en eut l’esprit troublé et ne put plus dormir » (Daniel 2.1).

Le contraste structure le début du récit. Celui qui exerce l’autorité sur les hommes se trouve incapable de maîtriser ce qui vient troubler son propre esprit. Il convoque alors les spécialistes auxquels la cour babylonienne attribue la capacité d’expliquer les réalités mystérieuses : magiciens, astrologues, sorciers et Chaldéens (Daniel 2.2).

L'enjeu dépasse cependant l'interprétation ordinaire d'un rêve. Nébucadnetsar exige de ses sages qu'ils lui fassent connaître à la fois le songe et son interprétation (Daniel 2.5-9). Cette exigence conduit les Chaldéens à reconnaître publiquement l'impossibilité de la tâche : « Il n'existe personne sur la terre qui puisse dire ce que demande le roi » (Daniel 2.10). Leur déclaration prépare l'un des principaux thèmes du chapitre : ce qui est inaccessible à la connaissance humaine peut être révélé par Dieu.

2. Daniel face à une situation qu’il n’a pas provoquée

La décision royale de mettre à mort les sages de Babylone atteint Daniel et ses compagnons alors qu’ils n’ont pas participé à la première confrontation avec le roi (Daniel 2.12-13). Le récit place ainsi Daniel dans une crise dont il n’est ni l’auteur ni le responsable.

Sa réaction constitue l’un des éléments remarquables du chapitre. Daniel ne répond ni par la panique ni par la confrontation. Il s’adresse « avec prudence et discernement » à Arjoc, responsable de l’exécution du décret royal (Daniel 2.14). Après avoir obtenu des informations sur la situation, il demande au roi un délai afin de lui communiquer l’interprétation (Daniel 2.16).

Daniel rejoint ensuite Hanania, Mischaël et Azaria et leur expose la situation. Tous quatre recherchent alors la compassion du Dieu des cieux afin de ne pas périr avec les autres sages de Babylone (Daniel 2.17-18).

Cette démarche est essentielle pour comprendre la suite du récit. Daniel ne prétend pas posséder par lui-même une connaissance supérieure à celle des spécialistes babyloniens. Il reconnaît implicitement qu’il se trouve, humainement, devant la même impossibilité qu’eux. La différence ne réside donc pas d’abord dans les capacités personnelles de Daniel, mais dans la possibilité d’une révélation divine.

3. Le Dieu qui révèle les mystères

La réponse intervient pendant la nuit : « Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la

nuit » (Daniel 2.19). Le terme de « mystère » occupe une place importante dans le chapitre. Il apparaît à plusieurs reprises dans Daniel 2.18-19, 27-30 et 47 et contribue à définir la nature de l’événement.

Le mystère n’est pas découvert par une méthode humaine particulièrement élaborée. Il est révélé. Cette distinction est fondamentale pour la théologie du récit.

Daniel l’exprime immédiatement dans sa prière :

« C’est lui qui change les temps et les circonstances,qui renverse et établit les rois,
qui donne la sagesse aux sages
et la connaissance à ceux qui ont de l’intelligence.
C’est lui qui révèle ce qui est profondément enfoui et caché » (Daniel 2.21-22).

Ces paroles constituent l’une des clés de lecture du chapitre. Dieu ne possède pas seulement la connaissance de réalités cachées : il exerce également son autorité sur les « temps » et sur les rois. La révélation du songe et la souveraineté sur l’histoire sont ainsi étroitement associées.

Cette affirmation prend une portée particulière dans le contexte du livre de Daniel. Jérusalem a été soumise, des Judéens ont été déportés et Daniel vit au service d’un souverain étranger. Dans ces circonstances, la puissance babylonienne pourrait apparaître comme la réalité politique dominante et définitive. Daniel 2 introduit une autre perspective : les royaumes exercent effectivement leur autorité pendant un temps, mais leur existence et leur succession s’inscrivent dans une histoire dont Dieu demeure souverain.

4. Une révélation qui ne glorifie pas Daniel

Lorsqu’il paraît devant Nebucadnetsar, Daniel refuse soigneusement de se présenter comme détenteur d’un savoir exceptionnel. À la question du roi : « Es-tu capable de me faire connaître le rêve que j’ai eu et son interprétation ? », Daniel répond que ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins ne peuvent révéler un tel mystère (Daniel 2.26-27).

Il ajoute immédiatement :

« Cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Cette déclaration résume une part essentielle du chapitre.

Daniel va même plus loin en précisant que le mystère ne lui a pas été révélé parce qu’il posséderait une sagesse supérieure à celle des autres hommes (Daniel 2.30). Le récit évite ainsi de remplacer la supériorité des sages babyloniens par celle d’un sage judéen. L’opposition véritable n’est pas entre deux écoles de sagesse concurrentes, mais entre les limites de la connaissance humaine et la révélation accordée par Dieu.

Cette attitude explique également la place importante de la prière de Daniel en Daniel 2.20-23. Avant de transmettre la révélation au roi, Daniel reconnaît publiquement sa source. La connaissance reçue ne devient jamais, dans son discours, un moyen de glorification personnelle.

5. Le songe et la question de l’histoire

Le contenu du songe élargit considérablement la portée du récit. Nébucadnetsar voit une immense statue dont les différentes parties sont constituées de matériaux distincts : tête d’or, poitrine et bras d’argent, ventre et cuisses de bronze, jambes de fer, puis pieds composés en partie de fer et en partie d’argile (Daniel 2.31-33).

Une pierre se détache ensuite « sans l’intervention d’aucune main », frappe la statue à ses pieds et provoque son effondrement. Les matériaux qui la constituaient sont dispersés, tandis que la pierre devient « une grande montagne » qui remplit toute la terre (Daniel 2.34-35).

Daniel ne laisse pas le roi déterminer lui-même le sens général de cette vision. Il lui déclare : « C’est toi qui es la tête en or » (Daniel 2.38), puis annonce qu’après son royaume s’en élèvera un autre, puis un troisième et enfin un quatrième (Daniel 2.39-40). Le songe concerne donc explicitement une succession de royaumes.

L'interprétation atteint son point culminant lorsque Daniel annonce qu'au temps de ces royaumes « le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44). La vision ne décrit donc pas seulement la succession des puissances politiques. Elle conduit à l'établissement d'un royaume dont l'origine, la nature et la permanence le distinguent des royaumes précédents.

L'identification historique détaillée des différentes parties de la statue, la signification respective des métaux, la question du fer et de l'argile ainsi que les applications historiques et prophétiques de cette succession demandent cependant une étude spécifique. Elles feront l'objet du chapitre suivant. Dans le présent chapitre, il suffit d'observer le mouvement explicitement établi par le texte : plusieurs royaumes humains se succèdent, mais aucun ne constitue l'aboutissement définitif de l'histoire selon la révélation donnée à Daniel.

6. De la menace de mort à l’élévation de Daniel

La construction de Daniel 2 repose enfin sur un renversement remarquable.

Au commencement du récit, Daniel est un jeune Judéen déporté vivant sous l'autorité du roi de Babylone. Il est entraîné dans un décret de mort qui vise l'ensemble des sages (Daniel 2.12-13). À la fin du chapitre, Nebucadnetsar reconnaît que le Dieu de Daniel est « le Dieu des dieux et le Seigneur des rois, celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

Daniel reçoit alors d'importantes responsabilités dans la province de Babylone (Daniel 2.48). Il n'oublie pas pour autant ceux qui ont partagé avec lui la recherche de la révélation : à sa demande, Shadrak, Méshak et Abed-Nego reçoivent également des responsabilités dans l'administration de la province, tandis que Daniel demeure à la cour du roi (Daniel 2.49).

Le récit commence ainsi par un roi troublé et un décret menaçant la vie de Daniel ; il s'achève par la reconnaissance du Dieu qui révèle les mystères et par l'élévation de Daniel et de ses compagnons.

Cette progression narrative ne constitue toutefois pas le message ultime du chapitre. L'élévation de Daniel reste secondaire par rapport à l'affirmation centrale exprimée dans sa propre prière : Dieu « renverse et établit les rois » (Daniel 2.21). Le pouvoir de Nebucadnetsar, aussi considérable soit-il, s'inscrit lui-même dans cette souveraineté.

Daniel 2 met ainsi en relation trois réalités : **les limites de la connaissance humaine, la révélation des mystères et la souveraineté de Dieu sur l'histoire**. Le songe de Nebucadnetsar devient le moyen par lequel ces trois thèmes convergent. La crise de la cour babylonienne ouvre alors une perspective beaucoup plus vaste : derrière la succession des puissances terrestres, le texte invite à considérer celui qui connaît l'histoire, en maîtrise les temps et annonce l'établissement d'un royaume qui ne sera jamais détruit.

Commentaire 1 - Le contexte historique et chronologique de Daniel 2

Daniel 2 situe le songe de Nébucadnetsar dans la « deuxième année » de son règne. Cette indication soulève une difficulté chronologique apparente avec Daniel 1, puisque Daniel et ses compagnons semblent avoir achevé leur période de formation avant les événements du chapitre 2. L'examen du système de datation babylonien permet toutefois de comprendre comment les deux indications peuvent s'articuler. Le texte situe en tout cas l'épisode au début du règne de Nébucadnetsar, alors que l'Empire néo-babylonien consolide sa domination sur le Proche-Orient.

1. La « deuxième année » de Nébucadnetsar

Daniel 2 commence par une indication chronologique précise :

« La deuxième année du règne de Nébucadnetsar, Nébucadnetsar eut des rêves. Il en eut l’esprit troublé et ne put plus dormir » (Daniel 2.1).

Cette indication mérite une attention particulière, car elle paraît à première lecture difficile à concilier avec Daniel 1.

Daniel 1.1 situe la première déportation de Daniel dans la troisième année du règne de Jojakim, roi de Juda. Les jeunes Judéens sélectionnés pour le service royal doivent ensuite recevoir pendant trois années une formation portant notamment sur « les lettres et la langue des Chaldéens » (Daniel 1.4-5). À l'issue de cette période, ils sont examinés par le roi et entrent à son service (Daniel 1.18-20).

Or Daniel 2 présente Daniel comme appartenant déjà au groupe des sages concernés par le décret royal (Daniel 2.13). Si trois années complètes de formation s'étaient nécessairement écoulées avant le début de Daniel 2, il semblerait impossible que l'épisode se déroule dès la deuxième année du règne de Nébucadnetsar.

La difficulté est réelle, mais elle dépend en grande partie de la manière dont sont comptées les années de règne.

2. L’année d’accession au trône

Dans le système chronologique babylonien, l'année pendant laquelle un souverain accédait au trône pouvait être distinguée de sa première année officielle de règne. La période comprise entre son accession et le Nouvel An suivant constituait son **année d'accession**. Sa « première année » commençait ensuite avec la nouvelle année officielle.

Cette distinction est particulièrement importante pour Nébucadnetsar.

Nabopolassar, son père et fondateur de l'Empire néo-babylonien, meurt en 605 av. J.-C. Nébucadnetsar, alors engagé dans les opérations militaires à l'ouest de l'empire, revient rapidement à Babylone et monte sur le trône. L'année 605 av. J.-C. constitue ainsi son année d'accession, tandis que sa première année royale selon la computation babylonienne commence en 604 av. J.-C.

Dans ce système, sa deuxième année correspond approximativement à 603/602 av. J.-C.

Le début de Daniel 2 doit donc être compris dans ce cadre chronologique : le texte ne situe pas nécessairement le songe seulement deux années civiles après les premiers événements de Daniel 1.

3. La période de formation de Daniel et de ses compagnons

Daniel 1.5 précise que les jeunes Judéens devaient être formés « pendant trois ans », après quoi ils entreraient au service du roi.

Il ne faut cependant pas automatiquement transformer cette indication en trente-six mois complets écoulés entre leur arrivée et leur examen. Dans les systèmes anciens de computation inclusive, une période touchant trois années calendaires pouvait être décrite comme couvrant trois ans sans représenter nécessairement trois années civiles intégrales selon notre manière moderne de compter.

Une séquence chronologique cohérente peut donc être envisagée :

- 605 av. J.-C. : campagne babylonienne, soumission de Jérusalem dans le cadre présenté par Daniel 1 et arrivée de Daniel et de ses compagnons à Babylone ;
- 605 av. J.-C. : accession de Nébucadnetsar au trône après la mort de Nabopolassar ;
- 604 av. J.-C. : première année officielle de Nébucadnetsar selon le système babylonien ;
- 603/602 av. J.-C. : deuxième année officielle et période dans laquelle peut être situé le songe de Daniel 2.

Cette reconstruction permet de réduire considérablement la difficulté entre Daniel 1 et Daniel 2. Elle ne permet toutefois pas de déterminer le mois exact du songe, information que le texte ne fournit pas.

4. Une chronologie à distinguer de l’âge de Daniel

L'âge de Daniel au moment de sa déportation n'est jamais indiqué dans le livre.

Daniel 1.3-4 précise que les jeunes hommes choisis devaient être sans défaut physique, beaux, capables d'apprendre, instruits et aptes à servir dans le palais royal. Ces renseignements permettent de comprendre qu'ils étaient suffisamment jeunes pour recevoir une formation destinée au service de la cour, mais ils ne permettent pas d'établir leur âge exact.

Il est donc possible de considérer Daniel comme un jeune homme au moment de son arrivée à Babylone, mais affirmer qu'il avait précisément quatorze ans dépasse les informations fournies par le texte biblique.

Cette distinction est importante dans une étude chronologique. La date approximative de l'événement peut être recherchée à partir du règne de Nébucadnetsar ; l'âge exact de Daniel, en revanche, demeure inconnu.

Au moment de Daniel 2, il est raisonnable de le considérer comme encore très jeune. Cette donnée rend d'autant plus remarquable sa position face aux spécialistes expérimentés de la cour, mais le contraste littéraire ne doit pas conduire à attribuer au personnage un âge que le récit ne donne pas.

5. Nébucadnetsar au début de son règne

La situation historique éclaire également l'état d'esprit du souverain.

Nébucadnetsar II succède à Nabopolassar à un moment décisif pour le royaume babylonien. L'Assyrie, longtemps dominante dans le Proche-Orient, vient de s'effondrer. Ninive est tombée en 612 av. J.-C., puis les dernières forces assyriennes ont perdu leurs principaux points d'appui.

Babylone doit cependant encore affirmer sa domination face à l'Égypte.

La bataille de Karkemish, en 605 av. J.-C., constitue à cet égard un événement majeur. L'armée

babylonienne conduite par Nébucadnetsar y défait les forces égyptiennes de Néko II. Jérémie évoque explicitement cette bataille en la situant « la quatrième année de Jojakim, fils de Josias, roi de Juda » (Jérémie 46.2).

Cette victoire ouvre aux Babyloniens la domination d'une grande partie de la Syrie-Palestine. Elle constitue donc un élément essentiel de l'arrière-plan historique des premiers chapitres de Daniel.

Le roi qui apparaît dans Daniel 2 n'est pas un souverain installé depuis plusieurs décennies sur un trône incontesté. Il se trouve au commencement d'un règne appelé à devenir exceptionnellement long et puissant. La question de l'avenir de son royaume possède ainsi, dans ce contexte, une pertinence particulière.

6. Daniel 1 et les campagnes babyloniennes contre Juda

Daniel 1.1-2 associe l'arrivée de Nébucadnetsar devant Jérusalem à la troisième année de Jojakim et rapporte qu'une partie des objets du Temple fut emportée au pays de Shinéar.

Cette indication doit être mise en relation avec les autres textes bibliques consacrés à la progression de la domination babylonienne.

2 Rois 24.1 indique que Jojakim devint vassal de Nébucadnetsar pendant trois ans avant de se révolter. Jérémie 25.1 associe la quatrième année de Jojakim à la première année de Nébucadnetsar, tandis que Jérémie 46.2 situe également la bataille de Karkemish dans la quatrième année de Jojakim.

Ces textes montrent qu'il faut distinguer plusieurs étapes dans la prise de contrôle babylonienne de Juda plutôt que de réduire la chute de Jérusalem à un événement unique.

La première phase de domination intervient sous Jojakim. Une déportation plus importante se produit ensuite en 597 av. J.-C., lorsque Jojakin est emmené à Babylone avec une partie des élites de Jérusalem (2 Rois 24.10-16). Enfin, après la révolte de Sédécias, Jérusalem et le Temple sont détruits en 587/586 av. J.-C. (2 Rois 25.1-21 ; Jérémie 39.1-10).

Daniel appartient donc, selon le cadre chronologique propre au livre, à la première phase de l'expansion babylonienne sur Juda et non à la déportation de 597 av. J.-C. ni à celle qui accompagne la destruction définitive de Jérusalem.

7. Une cour où Daniel demeure encore en position subordonnée

Daniel et ses compagnons vivent désormais au cœur de l'administration impériale, mais il serait prématuré de les considérer comme appartenant déjà aux principaux dirigeants du royaume.

Daniel 1 décrit leur sélection et leur formation en vue du service royal. Leur compétence exceptionnelle est reconnue par Nebucadnetsar : lorsqu'il les interroge, il les trouve « dix fois supérieurs à tous les magiciens et astrologues qui étaient dans tout son royaume » (Daniel 1.20).

Daniel 2 montre cependant les limites de leur position institutionnelle.

Lorsque Nébucadnetsar convoque les spécialistes de la cour, Daniel ne semble pas appartenir au premier groupe admis devant le roi (Daniel 2.2-11). Il apprend l'existence du décret par Arjoc après que l'ordre d'exécution a été prononcé (Daniel 2.14-15).

Cette observation est significative. Daniel possède déjà une fonction à la cour, mais il n'occupe manifestement pas encore la position qu'il recevra à la fin du chapitre.

Le récit décrit précisément cette transition.

Au commencement de Daniel 2, Daniel risque d'être exécuté avec les sages de Babylone. À la fin, Nébucadnetsar lui accorde « de nombreux et riches cadeaux », lui confie le gouvernement de toute la province de Babylone et le place à la tête de tous les sages de Babylone (Daniel 2.48).

Daniel 2 constitue ainsi un tournant dans son parcours à la cour impériale.

8. La situation politique et la question posée par le songe

Le contexte historique permet enfin de mieux comprendre Daniel 2.29. Daniel déclare au roi :

« Sur ton lit, ô roi, il t'est monté des pensées concernant ce qui arrivera après ce temps. Celui qui révèle les mystères t'a fait connaître ce qui arrivera. »

Cette précision établit un lien direct entre le songe et la question de l'avenir.

Pour un souverain récemment monté sur le trône d'un empire en pleine expansion, cette interrogation possède une dimension politique évidente : que deviendra cette puissance ? Que se passera-t-il après le règne présent ?

La réponse donnée par le songe dépasse pourtant très largement la destinée personnelle de Nébucadnetsar.

Daniel lui déclare : « C'est toi qui es la tête en or » (Daniel 2.38), mais ajoute aussitôt : « Après toi surgira un autre royaume » (Daniel 2.39).

Cette succession introduit l'une des affirmations majeures du chapitre. Même Babylone, au sommet de sa puissance, appartient à une histoire qui la dépasse.

L'étude détaillée des royaumes représentés par la statue sera réservée au chapitre suivant. Pour comprendre Daniel 2 dans son contexte immédiat, une première constatation suffit : **le songe est donné à un souverain qui construit un empire, mais il lui révèle que son empire ne constitue pas l'aboutissement de l'histoire**.

C'est précisément au début du règne de Nébucadnetsar que cette révélation prend toute sa force. Avant même que le souverain ait atteint l'apogée de sa puissance, Daniel 2 place son règne dans une succession dont Dieu connaît déjà le déroulement. Cette perspective historique rejoint ainsi la déclaration théologique de Daniel : Dieu « change les temps et les circonstances, renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Commentaire 2 - Le songe qui trouble Nébucadnetsar

Daniel 2.1-11 décrit une crise provoquée par un songe que Nébucadnetsar considère comme suffisamment important pour mobiliser les spécialistes de sa cour. Son exigence - connaître à la fois le songe et son interprétation - conduit les sages babyloniens à reconnaître publiquement les limites de leur savoir. Cette première partie du récit prépare ainsi l'intervention de Daniel en établissant une distinction fondamentale entre les techniques divinatoires de la cour et une révélation qui ne peut venir que de Dieu.

1. Un roi profondément troublé

Le récit s'ouvre sur l'état intérieur de Nébucadnetsar :

« La deuxième année du règne de Nébucadnetsar, Nébucadnetsar eut des rêves. Il en eut l'esprit troublé et ne put plus dormir » (Daniel 2.1).

Le texte ne présente pas le songe comme une expérience anodine. Le roi en est suffisamment affecté pour perdre le sommeil. L'expression employée souligne une agitation profonde qui réapparaît immédiatement dans sa déclaration aux sages : « J'ai fait un rêve. Mon esprit est troublé parce que je voudrais connaître ce rêve » (Daniel 2.3).

Le récit crée ainsi dès son ouverture un contraste entre la puissance extérieure du souverain et son incapacité à comprendre ce qui vient de lui être montré. Nébucadnetsar peut gouverner un empire, mobiliser une armée et convoquer les spécialistes de son royaume, mais il ne maîtrise ni le songe ni sa signification.

Cette tension constitue le point de départ de toute l'action.

2. Les spécialistes convoqués par Nébucadnetsar

Le roi ordonne de faire venir « les magiciens, les astrologues, les sorciers et les Chaldéens » afin qu'ils lui expliquent ses rêves (Daniel 2.2).

Cette énumération reflète l'existence de plusieurs catégories de spécialistes attachés à la cour. Le monde mésopotamien accordait une place importante à l'observation des signes, aux présages et à l'interprétation des rêves. Les souverains pouvaient consulter des spécialistes chargés d'interpréter des phénomènes considérés comme porteurs d'une signification pour le roi ou pour le royaume.

Il serait donc réducteur de présenter tous les hommes convoqués simplement comme des imposteurs. Daniel 2 porte une critique plus profonde. Le récit reconnaît implicitement l'existence d'un savoir organisé et de méthodes d'interprétation, mais il va en manifester les limites lorsqu'une connaissance inaccessible à leurs procédures habituelles leur est demandée.

La question centrale n'est donc pas seulement : **qui interprète le mieux un rêve ?**

Elle devient : **qui peut révéler ce qui est caché ?**

Cette distinction dominera la suite du chapitre.

3. « Dites-moi le rêve »

Les Chaldéens répondent au roi selon une procédure logique :

« Que le roi vive éternellement ! Dis le rêve à tes serviteurs et nous en donnerons l'interprétation » (Daniel 2.4).

Ils ont besoin du récit du songe pour pouvoir l'interpréter.

Nébucadnetsar refuse cependant cette procédure et formule une exigence beaucoup plus radicale :

« Si vous ne me faites pas connaître le rêve et son interprétation, vous serez mis en pièces et vos maisons seront réduites en un tas de décombres » (Daniel 2.5).

Inversement, s'ils réussissent, ils recevront « des cadeaux, des présents et de grands honneurs » (Daniel 2.6).

Le système repose donc sur deux issues extrêmes : récompense considérable ou destruction.

Cette violence ne constitue pas un détail secondaire. Elle montre le caractère absolu du pouvoir royal dans le récit. Les spécialistes de la cour dépendent entièrement de la volonté du souverain qu'ils servent.

4. Le roi avait-il oublié son rêve ?

Daniel 2.5 a donné lieu à une question importante : Nébucadnetsar avait-il réellement oublié son rêve ?

Une lecture courante comprend le passage ainsi : le roi se souviendrait du trouble provoqué par le songe mais serait incapable d'en retrouver précisément le contenu. Il demanderait donc aux sages de reconstituer ce qu'il a oublié.

Cette interprétation est possible, mais elle n'est pas imposée par le récit.

Daniel 2.8-9 suggère une autre explication. Nébucadnetsar soupçonne les sages de chercher à gagner du temps et déclare :

« Si vous ne me faites pas connaître le rêve, la même sentence vous frappera tous. Vous voulez vous préparer à me dire des mensonges et des faussetés en attendant que les circonstances changent. C'est pourquoi, dites-moi le rêve et je saurai si vous êtes capables de m'en donner l'interprétation » (Daniel 2.9).

La dernière phrase est particulièrement importante.

Le roi établit un **critère de vérification** : s'ils peuvent lui révéler le contenu du songe sans qu'il le leur communique, leur capacité à en fournir l'interprétation recevra une confirmation décisive.

Dans cette perspective, Nébucadnetsar n'aurait pas nécessairement oublié son rêve. Il pourrait au contraire en connaître suffisamment le contenu pour vérifier si les sages disent vrai.

Il est donc préférable, dans une lecture rigoureuse, de ne pas affirmer comme un fait que le roi avait oublié son songe. Le texte établit avec certitude son trouble et son exigence ; il ne précise pas explicitement qu'une perte de mémoire en serait la cause.

5. Une épreuve impossible à contourner

Les sages répètent leur demande :

« Que le roi dise le rêve à ses serviteurs et nous en donnerons l'interprétation » (Daniel 2.7).

Leur insistance montre qu'ils ne disposent d'aucune autre procédure.

Le roi interprète cette répétition comme une tentative de gagner du temps (Daniel 2.8). Il soupçonne même ses conseillers de pouvoir fabriquer une interprétation invérifiable si le contenu du rêve leur était fourni.

Son raisonnement apparaît clairement en Daniel 2.9 : **celui qui est capable de révéler le rêve pourra être considéré comme capable d'en donner véritablement le sens**.

L'exigence royale transforme ainsi complètement l'épreuve.

Les spécialistes ne peuvent plus construire leur interprétation à partir d'informations communiquées par le roi. Ils doivent accéder à une information qui leur est cachée.

C'est précisément à cet endroit que leurs méthodes atteignent leur limite.

6. L'aveu décisif des Chaldéens

La réponse des Chaldéens constitue l'un des passages les plus importants de cette première partie :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse dire ce que demande le roi. C'est pourquoi jamais aucun roi, si grand et si puissant soit-il, n'a exigé une chose pareille d'aucun magicien, astrologue ou Chaldéen » (Daniel 2.10).

Leur réponse contient deux affirmations.

Premièrement, la demande dépasse les capacités humaines : « Il n'existe personne sur la terre » capable d'y répondre.

Deuxièmement, l'exigence du roi est présentée comme sans précédent : aucun souverain n'aurait demandé une telle chose à ses spécialistes.

Leur argument est rationnel. Nébucadnetsar demande précisément ce qu'aucune technique humaine ne peut fournir : connaître une expérience intérieure qu'il n'a pas communiquée.

Le récit conduit ainsi les représentants du savoir babylonien à définir eux-mêmes la frontière de leurs compétences.

7. « Les dieux, dont la demeure n'est pas parmi les êtres humains »

Les Chaldéens poursuivent :

« Ce que le roi demande est difficile et il n'y a personne d'autre que les dieux qui puisse le révéler au roi, mais ils n'habitent pas parmi les êtres humains » (Daniel 2.11).

Cette déclaration constitue une transition essentielle vers la suite du chapitre.

Les sages viennent eux-mêmes d'identifier la nature du problème : la réponse recherchée appartient à un domaine qui dépasse les capacités humaines. Selon leur propre conception, seuls les dieux pourraient connaître une telle chose.

Mais ils ajoutent immédiatement que ces dieux ne demeurent pas parmi les humains.

Le récit prépare alors un contraste remarquable.

Les Chaldéens déclarent qu'aucun homme ne peut révéler le mystère et que la réponse appartient aux dieux. Quelques versets plus tard, Daniel affirme :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Les deux déclarations doivent être lues ensemble.

Daniel ne contredit pas les sages lorsqu'ils reconnaissent l'impossibilité humaine. Il confirme au contraire leur constat :

« Ce mystère que le roi demande, ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi » (Daniel 2.27).

La différence apparaît dans la phrase suivante : ce que les spécialistes babyloniens considèrent comme inaccessible aux hommes peut être **révélé** par le Dieu des cieux.

8. Une confrontation entre deux conceptions de la connaissance

Daniel 2 ne décrit donc pas simplement une compétition entre Daniel et les sages de Babylone.

Si tel était le cas, le récit chercherait à montrer que Daniel est un meilleur interprète qu'eux. Or Daniel refuse précisément cette conclusion. Lorsqu'il se trouvera devant le roi, il déclarera que le mystère ne lui a pas été révélé parce qu'il posséderait « une sagesse supérieure à celle de tous les êtres vivants » (Daniel 2.30).

L'opposition fondamentale se situe ailleurs.

Les sages disposent de connaissances, de traditions et de méthodes d'interprétation. Mais toutes supposent un accès préalable aux données qu'ils doivent examiner. Lorsque Nébucadnetsar leur refuse le contenu du songe, leur savoir devient inutilisable.

Daniel se trouve humainement devant la même impossibilité.

Il ne possède pas davantage que les autres hommes un accès naturel à l'esprit du roi. La différence est que Daniel ne prétend pas résoudre le problème par ses propres moyens : il recherchera auprès de Dieu la révélation du mystère (Daniel 2.17-19).

Cette distinction permet de comprendre pourquoi le récit insiste autant sur l'impuissance des spécialistes avant d'introduire Daniel.

9. Le passage de l'hébreu à l'araméen

Daniel 2.4 présente également une particularité littéraire majeure.

Le livre de Daniel commence en hébreu, mais à partir de la réponse des Chaldéens - « Les Chaldéens répondirent au roi en araméen » - le texte passe lui-même à l'araméen. Cette section araméenne se poursuit jusqu'à Daniel 7.28, avant que l'hébreu ne reprenne en Daniel 8.1.

Daniel 2 se trouve donc au commencement d'un vaste ensemble araméen comprenant Daniel 2-7.

Ce changement linguistique n'est pas un simple détail. Il appartient à la structure même du livre et mérite une étude particulière. L'araméen constituait une langue largement employée dans le Proche-Orient ancien et jouait un rôle important dans les communications administratives et internationales.

La portée exacte de l'alternance entre hébreu et araméen dans Daniel demeure discutée. Il serait donc excessif d'attribuer au changement de langue une seule explication certaine. Il est néanmoins remarquable que plusieurs chapitres concernant directement des souverains et des empires non israélites soient inclus dans cette grande section araméenne.

Cette question sera examinée plus précisément dans une annexe consacrée aux langues du livre de Daniel.

10. Une crise nécessaire à la démonstration du récit

À la fin de Daniel 2.11, aucune solution humaine n'existe.

Le roi exige une connaissance que personne ne peut lui fournir. Les spécialistes reconnaissent leur incapacité. La crise est donc arrivée à son point de rupture avant même que Daniel n'intervienne.

Cette construction narrative est fondamentale.

Si Daniel avait simplement proposé une interprétation plus convaincante que celle des autres sages, il

aurait été possible de considérer son succès comme celui d'un spécialiste particulièrement doué. Mais l'exigence de Nébucadnetsar élimine cette possibilité.

Daniel devra révéler **le contenu du songe lui-même** avant d'en expliquer le sens.

Le récit place ainsi la question de l'origine de la connaissance au centre de l'épisode. Les Chaldéens ont reconnu que la réponse dépasse l'être humain ; Daniel montrera que cette connaissance peut néanmoins être communiquée lorsque Dieu décide de la révéler.

C'est sur cette impasse que tombe la décision brutale de Nébucadnetsar : « Là-dessus le roi se mit en colère et s'irrita violemment. Il ordonna de faire mourir tous les sages de Babylone » (Daniel 2.12).

À partir de cet instant, la question n'est plus seulement intellectuelle. Elle devient une question de vie ou de mort. C'est dans cette situation que Daniel entre véritablement au premier plan du récit.

Commentaire 3 - Le décret de mort et l’intervention de Daniel

L’incapacité des sages à répondre à Nébucadnetsar transforme une crise de connaissance en crise politique et judiciaire. Le roi ordonne l’exécution de tous les sages de Babylone, ce qui place Daniel et ses compagnons sous une condamnation qu’ils n’ont pas provoquée. Daniel réagit cependant avec prudence : il cherche d’abord à comprendre la situation, puis obtient un délai. Daniel 2.12-16 prépare ainsi la révélation qui suivra tout en montrant que la foi de Daniel n’exclut ni le discernement ni l’action.

1. De l’échec des sages au décret royal

La réponse des Chaldéens provoque une réaction immédiate de Nébucadnetsar :

« Là-dessus le roi se mit en colère et s’irrita violemment. Il ordonna de faire mourir tous les sages de Babylone » (Daniel 2.12).

Le passage marque une rupture. Jusqu’ici, le conflit opposait le roi aux spécialistes qu’il avait convoqués. Désormais, la sanction s’étend à l’ensemble des sages de Babylone.

Le caractère collectif de la condamnation explique pourquoi Daniel et ses compagnons sont concernés alors qu’ils n’apparaissent pas parmi ceux qui ont répondu au roi en Daniel 2.2-11.

Daniel 2.13 le confirme :

« La sentence fut publiée, les sages allaient être mis à mort et l’on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir. »

Cette précision permet de mieux comprendre leur position institutionnelle. Daniel et ses compagnons appartiennent suffisamment au milieu des sages de la cour pour être inclus dans la condamnation, mais le récit ne les présente pas comme ayant participé à la première audience devant Nébucadnetsar.

Cette situation explique également pourquoi Daniel doit demander à Arjoc la raison de la décision royale : il n'en connaît manifestement pas encore tous les détails.

2. Une condamnation collective

Le décret révèle la conception très autoritaire du pouvoir royal mise en scène dans le chapitre.

Nébucadnetsar ne cherche pas à distinguer ceux qui ont effectivement échoué devant lui de ceux qui

n'ont pas été consultés. L'incapacité des représentants du corps des sages entraîne une condamnation générale.

Daniel se trouve donc menacé de mort sans avoir lui-même échoué devant le roi.

Cette situation est importante pour la construction du récit. Daniel n'entre pas en scène parce qu'il cherche à se distinguer des autres sages ou à obtenir une promotion. Il intervient parce que sa vie, celle de ses compagnons et celle des autres sages sont menacées.

La révélation qui suivra répond ainsi d'abord à une situation de mort.

Daniel demandera à ses compagnons de rechercher la compassion de Dieu « afin qu'on ne fasse pas mourir Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone » (Daniel 2.18).

Le texte ne présente donc pas le songe comme une simple énigme intellectuelle. La connaissance de son contenu devient le moyen d'empêcher une exécution collective.

3. Arjoc, responsable de l’exécution

Le personnage d'Arjoc apparaît à ce moment du récit.

Daniel 2.14 le présente comme « le chef des gardes du roi », chargé de faire mourir les sages de Babylone.

Daniel s'adresse à lui « avec prudence et discernement ».

Ces deux qualités méritent attention. Le texte ne présente pas Daniel comme réagissant impulsivement à l'injustice du décret. Il ne condamne pas publiquement Nébucadnetsar, ne cherche pas à fuir et ne s'oppose pas violemment aux hommes chargés d'exécuter l'ordre.

Il commence par s'informer.

Cette attitude correspond à un principe que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le livre de Daniel : la fidélité à Dieu ne conduit pas nécessairement à une attitude provocatrice envers l'autorité. Daniel peut refuser ce qui compromettrait sa fidélité tout en conservant une conduite respectueuse et réfléchie.

Daniel 1.8-16 en avait déjà fourni un premier exemple. Daniel avait refusé de se souiller avec les mets et le vin du roi, mais il avait cherché une solution auprès du responsable plutôt que de provoquer directement une confrontation.

Daniel 2 présente une attitude comparable dans une situation beaucoup plus dangereuse.

4. « Pourquoi la sentence du roi est-elle si sévère ? »

Daniel demande à Arjoc :

« Pourquoi la sentence du roi est-elle si sévère ? » (Daniel 2.15).

La question montre qu'il ne dispose pas encore de toutes les informations.

Arjoc lui explique alors la situation.

Ce détail, apparemment secondaire, montre que Daniel ne prétend pas posséder spontanément une connaissance surnaturelle de tout ce qui se déroule autour de lui. Avant que Dieu lui révèle le mystère du songe, Daniel doit obtenir normalement auprès d'Arjoc les informations concernant la décision du roi.

Cette distinction est importante.

Le livre ne présente pas Daniel comme un homme omniscient ni comme quelqu'un qui reçoit continuellement des révélations sur chaque événement. Il apprend certaines choses par les moyens ordinaires de l'information humaine ; d'autres lui sont révélées lorsque Dieu choisit de les lui faire connaître.

Le contraste renforce précisément la portée de Daniel 2.19. Lorsque le contenu du songe lui sera révélé pendant la nuit, le récit indiquera clairement qu'il s'agit d'une connaissance qui ne pouvait être obtenue par les moyens ordinaires.

5. Daniel prend l’initiative

Après avoir appris les raisons du décret, Daniel agit immédiatement :

« Daniel alla alors trouver le roi et le pria de lui accorder un délai pour lui révéler l’interprétation » (Daniel 2.16).

Cette démarche est remarquable à plusieurs titres.

Daniel est directement concerné par une sentence de mort. Pourtant, au lieu de chercher uniquement à obtenir sa grâce personnelle, il propose de répondre au problème qui a provoqué la condamnation.

Il ne demande pas simplement au roi de reconsidérer sa décision. Il s'engage à lui fournir ce que les autres sages n'ont pas pu lui donner.

Le texte ne précise pas ici les modalités par lesquelles Daniel obtient accès au souverain. Il indique seulement qu'il se présente devant lui et demande un délai.

Cette concision interdit de reconstruire avec certitude les détails administratifs de cette audience. Ce qui importe au récit est le résultat : Daniel obtient le temps nécessaire pour rechercher la révélation.

6. Une différence significative avec les sages babyloniens

Un rapprochement entre Daniel 2.8 et Daniel 2.16 fait apparaître une différence intéressante.

Lorsque les sages cherchent à obtenir davantage de temps, Nébucadnetsar les accuse précisément de vouloir temporiser :

« Je vois vraiment que vous cherchez à gagner du temps » (Daniel 2.8).

Pourtant, Daniel demande lui aussi un délai.

Pourquoi sa demande est-elle acceptée ?

Le texte ne donne pas explicitement la raison. Il faut donc éviter d'inventer une explication psychologique du roi. Plusieurs éléments peuvent néanmoins être observés.

Les sages avaient déjà été interrogés à plusieurs reprises et avaient reconnu leur incapacité à satisfaire l'exigence royale. Daniel, en revanche, n'avait pas participé à cette première confrontation. Il se présente avec une proposition nouvelle : il demande un délai afin de faire connaître au roi l'interprétation.

La suite montrera surtout que Daniel n'utilise pas ce temps pour élaborer une réponse vraisemblable. Il l'utilise pour rechercher auprès de Dieu la connaissance qu'il ne possède pas.

La différence essentielle apparaîtra donc moins dans la demande de temps elle-même que dans l'usage qui en est fait.

7. Une confiance qui ne repose pas sur une révélation déjà reçue

Daniel 2.16 soulève une question importante : Daniel connaissait-il déjà le songe lorsqu'il demanda au roi un délai ?

Le déroulement du récit indique que non.

Ce n'est qu'ensuite qu'il rejoint ses compagnons et leur demande de rechercher la compassion de Dieu « au sujet de ce mystère » (Daniel 2.17-18). Puis :

« Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit » (Daniel 2.19).

Au moment où Daniel demande du temps, il ne possède donc pas encore la réponse.

Cette observation donne une portée particulière à son intervention. Daniel ne se présente pas devant le roi parce qu'il connaît déjà la solution. Il agit avec la conviction que la réponse peut être recherchée auprès de Dieu.

Il ne s'agit cependant pas d'une présomption selon laquelle Dieu serait obligé de lui révéler le songe. Daniel et ses compagnons vont précisément demander sa compassion.

Le vocabulaire de Daniel 2.18 est significatif : ils doivent « implorer la compassion du Dieu du ciel ».

La révélation sera donc présentée comme une grâce reçue, non comme un pouvoir dont Daniel disposerait à volonté.

8. Daniel ne cherche pas seulement son propre salut

La portée de l'intervention de Daniel apparaît plus clairement lorsqu'on considère la suite du récit.

Après avoir reçu le mystère, Daniel se rend auprès d'Arjoc et lui dit :

« Ne fais pas mourir les sages de Babylone ! Conduis-moi devant le roi et je donnerai au roi l'interprétation » (Daniel 2.24).

Cette déclaration permet de comprendre rétrospectivement son action en Daniel 2.14-16.

Daniel ne profite pas de l'échec des autres sages pour obtenir leur élimination et prendre leur place. Au contraire, la révélation qu'il reçoit devient le moyen de sauver ceux-là mêmes dont les pratiques et les conceptions diffèrent profondément des siennes.

Ce point est important pour l'interprétation du chapitre.

Daniel 2 établit effectivement un contraste entre la révélation divine et l'incapacité des sages babyloniens. Mais ce contraste ne devient jamais, chez Daniel, un motif pour rechercher leur destruction.

La supériorité de la révélation reçue ne produit pas chez lui une attitude de triomphe personnel.

9. Daniel et Joseph : un parallèle biblique significatif

La situation de Daniel présente plusieurs rapprochements avec celle de Joseph en Égypte.

Pharaon est lui aussi troublé par des rêves qu'il ne comprend pas (Genèse 41.1-8). Il convoque les magiciens et les sages d'Égypte, mais personne ne parvient à lui en donner une interprétation satisfaisante (Genèse 41.8).

Joseph est alors conduit devant le souverain.

Comme Daniel, il refuse de s'attribuer la capacité d'interpréter le rêve :

« Ce n'est pas moi ! C'est Dieu qui donnera une réponse favorable au pharaon » (Genèse 41.16).

Daniel déclarera de manière comparable :

« Ce mystère que le roi demande, ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi. Cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.27-28).

Dans les deux récits, un souverain païen reçoit un songe concernant l'avenir ; les spécialistes de sa cour ne peuvent lui fournir la réponse attendue ; un serviteur du Dieu d'Israël intervient ; celui-ci refuse de s'attribuer le mérite de l'interprétation ; enfin, la révélation conduit à son élévation dans l'administration du royaume (Genèse 41.39-44 ; Daniel 2.46-49).

Les différences restent néanmoins importantes. Joseph reçoit le contenu des rêves directement de Pharaon et doit les interpréter, tandis que Daniel doit recevoir de Dieu **à la fois le contenu du songe et son interprétation**.

L'exigence imposée à Daniel est donc encore plus radicale.

Ce parallèle entre Joseph et Daniel mérite d'être développé dans une annexe spécifique, car il éclaire la construction littéraire et théologique de Daniel 2 sans nécessiter de supposer une identité complète entre les deux récits.

10. Le tournant du récit

Daniel 2.12-16 constitue finalement la charnière entre deux parties du récit.

Dans la première, Nébucadnetsar agit : il rêve, convoque les sages, les interroge, les menace et prononce le décret de mort.

À partir de Daniel 2.14, Daniel commence à agir à son tour.

Mais son action ne reproduit pas celle du souverain.

Nébucadnetsar répond à son trouble par la menace ; Daniel répond au danger par le discernement. Le roi exige immédiatement une réponse ; Daniel commence par chercher à comprendre. Le décret royal produit la mort ; l'intervention de Daniel conduira finalement à préserver des vies.

La différence ne repose pourtant pas seulement sur les qualités personnelles de Daniel. À ce stade du récit, il ne possède toujours pas la réponse au problème.

Tout dépend désormais de ce qui va se produire après son retour auprès de Hanania, Mischaël et Azaria.

Daniel a obtenu du temps, mais il n'a pas encore obtenu le mystère.

Le récit peut alors atteindre son centre théologique : **quatre hommes menacés de mort vont rechercher auprès du Dieu des cieux une connaissance qu'aucun être humain ne peut produire par lui-même.**

Commentaire 4 - Daniel et ses compagnons devant le mystère

Après avoir obtenu un délai de Nébucadnetsar, Daniel rejoint Hanania, Mischaël et Azaria. Il ne possède encore ni le contenu du songe ni son interprétation. Les quatre compagnons recherchent alors la compassion du Dieu des cieux. La réponse intervient pendant la nuit : le mystère est révélé à Daniel dans une vision. Ces quelques versets constituent le centre de la crise racontée dans Daniel 2 : ce que les sages avaient déclaré inaccessible à l’être humain devient connaissable, non par une technique particulière, mais parce que Dieu choisit de le révéler.

1. Daniel retourne auprès de ses compagnons

Après avoir obtenu un délai du roi, Daniel ne reste pas seul :

« Daniel alla ensuite dans sa maison et informa de la situation Hanania, Mischaël et Azaria, ses compagnons » (Daniel 2.17).

Le texte donne ici les noms hébreux des trois compagnons de Daniel. Daniel 1.7 avait indiqué que le chef des eunuques leur avait attribué des noms babyloniens : Hanania était devenu Shadrak, Mischaël Méshak et Azaria Abed-Nego.

L'emploi de leurs noms hébreux en Daniel 2.17 mérite d'être remarqué sans lui attribuer une signification que le texte ne formule pas explicitement. Il rappelle néanmoins au lecteur l'identité des quatre jeunes Judéens introduits au chapitre précédent.

Daniel ne garde pas pour lui l'information reçue d'Arjoc. Il expose immédiatement la situation à ses compagnons.

Le récit passe ainsi d'une démarche individuelle à une démarche collective. Daniel seul s'est présenté devant le roi, mais les quatre hommes vont rechercher ensemble la réponse de Dieu.

2. Une demande précise : rechercher la compassion de Dieu

Daniel leur demande :

« d'implorer la compassion du Dieu du ciel au sujet de ce mystère, afin qu'on ne fasse pas mourir Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone » (Daniel 2.18).

Le vocabulaire employé est important.

Daniel ne demande pas à ses compagnons d'exercer une capacité particulière de divination. Il leur demande de rechercher la **compassion** de Dieu.

La révélation attendue est donc placée dans le domaine de la grâce divine et non dans celui d'une compétence que Daniel pourrait maîtriser.

Cette nuance distingue profondément Daniel des spécialistes précédemment interrogés par Nébucadnetsar. Ceux-ci étaient convoqués en raison de leur fonction et de leurs connaissances. Daniel, lui, reconnaît que la réponse ne peut être obtenue que si Dieu accepte de la communiquer.

Le texte ne présente donc pas la prière comme une technique concurrente des pratiques babyloniennes. La prière ne contraint pas Dieu à révéler le mystère. Elle exprime la dépendance de Daniel et de ses compagnons envers celui qui seul possède la connaissance recherchée.

3. « Le Dieu du ciel »

Daniel 2.18 désigne Dieu comme « le Dieu du ciel ».

Cette expression apparaît plusieurs fois dans le chapitre. Daniel déclarera devant Nébucadnetsar :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Plus loin, il expliquera :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

La même désignation réapparaît ainsi à trois moments importants : lorsque Daniel recherche la révélation, lorsqu'il en identifie la source devant le roi et lorsqu'il annonce le royaume définitif établi par Dieu.

L'expression possède également de nombreux parallèles bibliques. Abraham parle de « l'Éternel, le Dieu du ciel et le Dieu de la terre » (Genèse 24.3). Après l'exil, elle apparaît notamment dans les livres d'Esdras et de Néhémie (Esdras 1.2 ; 5.11-12 ; 6.9-10 ; 7.12, 21, 23 ; Néhémie 1.4-5 ; 2.4).

Dans Daniel 2, cette désignation prend une force particulière au cœur de Babylone. Daniel et ses compagnons vivent sous l'autorité du souverain babylonien, mais celui auquel ils adressent leur demande n'est pas limité par les frontières de Juda ni par la perte de Jérusalem.

Le Dieu auquel Daniel s'adresse depuis Babylone demeure le « Dieu du ciel ».

4. Une question de vie ou de mort

La fin de Daniel 2.18 rappelle l'urgence de la situation :

« afin qu'on ne fasse pas mourir Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone ».

Daniel ne recherche pas une révélation par simple curiosité intellectuelle.

Le décret de Nébucadnetsar est en cours d'exécution. Daniel et ses compagnons sont personnellement menacés, de même que les autres sages.

Cette précision empêche également de réduire le récit à une démonstration abstraite de la supériorité du Dieu de Daniel. La révélation possède une conséquence concrète immédiate : elle permettra d'empêcher la mise à mort ordonnée par le roi.

Le chapitre associe ainsi connaissance et délivrance.

Le mystère révélé ne donne pas seulement une information sur l'avenir des royaumes ; dans l'immédiat, il sauve des vies.

5. La réponse pendant la nuit

Le récit atteint alors son tournant :

« Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit » (Daniel 2.19).

La formulation est particulièrement sobre.

Aucune description détaillée de la vision n'est donnée à cet endroit. Le texte ne raconte pas ce que Daniel voit pendant la nuit et ne reproduit pas immédiatement le contenu de la révélation.

Il affirme simplement que « le mystère fut révélé ».

Cette concision attire l'attention sur l'origine de la connaissance plutôt que sur l'expérience personnelle de Daniel.

Le verbe « révéler » devient d'ailleurs l'un des termes structurants du chapitre. Dieu « révèle ce qui est profondément enfoui et caché » (Daniel 2.22). Daniel affirme ensuite qu'il existe « dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28). Enfin, Nébucadnetsar lui-même reconnaît que le Dieu de Daniel est « celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

Le récit commence donc par un mystère inaccessible et se termine par la reconnaissance du Dieu qui le révèle.

6. Le sens du « mystère » dans Daniel 2

Le mot araméen employé dans Daniel 2 est **רָז (rāz)**, « mystère », « secret ».

Il ne désigne pas nécessairement quelque chose qui devrait rester définitivement inconnu. Dans le contexte de Daniel 2, le *rāz* est une réalité cachée à la connaissance humaine mais susceptible d'être dévoilée par Dieu.

Cette distinction est essentielle.

Le mystère n'est pas incompréhensible par nature. Il est inaccessible tant qu'il n'a pas été révélé.

Daniel 2.27-28 formulera précisément cette opposition : les sages, les astrologues, les magiciens et les devins ne peuvent révéler le mystère au roi, « cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères ».

Daniel 2 établit donc une véritable théologie de la révélation : certaines réalités dépassent les capacités ordinaires de l'être humain, mais elles ne dépassent pas la connaissance de Dieu.

7. La vision nocturne

Le texte précise que le mystère est révélé « dans une vision pendant la nuit » (Daniel 2.19).

Les visions nocturnes apparaissent à plusieurs reprises dans le livre de Daniel. Daniel 7.1 rapporte que Daniel eut lui-même « un rêve et des visions de son esprit pendant qu'il était sur son lit ». Daniel 7.2 introduit ensuite son récit par les mots : « Je regardais pendant ma vision nocturne. »

Il faut toutefois distinguer les deux situations.

Dans Daniel 7, Daniel est lui-même le destinataire d'un ensemble de visions dont il rapporte ensuite le contenu. Dans Daniel 2, Nébucadnetsar a reçu le songe initial et Daniel reçoit pendant la nuit la révélation nécessaire pour connaître ce songe et son interprétation.

Le texte ne précise pas exactement de quelle manière le contenu du rêve royal fut communiqué à Daniel. Il suffit donc de conserver la formulation biblique : le mystère lui fut révélé dans une vision nocturne.

Toute tentative de décrire plus précisément le mécanisme de cette révélation dépasserait les informations fournies par le récit.

8. Daniel reçoit-il seulement l’interprétation ?

Daniel 2.19 déclare que « le mystère » fut révélé à Daniel. La suite montre que cette révélation comprend nécessairement davantage qu'une simple interprétation.

Nébucadnetsar avait exigé deux éléments : le contenu du rêve et son explication (Daniel 2.5-6).

Lorsque Daniel comparaît devant lui, il commence par décrire précisément la statue vue par le souverain : son aspect, ses différents matériaux, la pierre qui la frappe, la destruction de la statue et la montagne qui remplit toute la terre (Daniel 2.31-35).

Il annonce ensuite :

« Voilà le rêve. Nous en donnerons l'interprétation devant le roi » (Daniel 2.36).

Cette distinction montre que Daniel a reçu les deux éléments réclamés par Nébucadnetsar : **le rêve et son interprétation**.

C'est précisément ce qui rend la réponse vérifiable aux yeux du roi.

9. Une révélation accordée à Daniel, mais recherchée par quatre hommes

Daniel 2.17-19 établit une distinction intéressante.

Les quatre compagnons participent à la recherche de la compassion divine, mais le mystère est révélé à Daniel.

Le texte ne crée pourtant aucune opposition entre eux.

Daniel ne présente jamais ensuite la révélation comme une réussite personnelle. Au contraire, lorsque la crise est résolue et qu'il reçoit une position élevée, il se souvient de ses compagnons :

« Daniel pria le roi de remettre l'administration de la province de Babylone à Shadrak, Méshak et Abed-Nego » (Daniel 2.49).

La solidarité manifestée au moment de la prière se retrouve donc à la fin du récit.

Ce détail prépare également Daniel 3, où les trois compagnons occuperont le premier plan tandis que Daniel ne sera pas mentionné dans l'épisode de la statue d'or et de la fournaise.

10. La prière précède la révélation, mais ne l'explique pas mécaniquement

Il serait tentant de tirer de Daniel 2.17-19 une règle automatique : Daniel prie, donc Dieu lui révèle nécessairement le mystère.

Le texte est plus nuancé.

Daniel demande à ses compagnons de rechercher la **compassion** de Dieu. Ce vocabulaire implique précisément qu'ils ne revendiquent pas un droit à la révélation.

Dieu répond effectivement à leur demande, mais cette réponse demeure son initiative.

Cette observation protège le récit d'une interprétation utilitaire de la prière. Daniel ne possède pas une méthode permettant d'obtenir à volonté des informations surnaturelles. La révélation dépend de la volonté de Dieu.

Cette conception sera explicitement formulée dans la prière qui suit :

« C'est lui qui révèle ce qui est profondément enfoui et caché, il connaît ce qui est dans les ténèbres et la lumière réside auprès de lui » (Daniel 2.22).

La connaissance appartient d'abord à Dieu ; Daniel ne la possède que parce qu'elle lui a été communiquée.

11. Le renversement de Daniel 2.10-11

Daniel 2.19 apporte finalement la réponse à l'affirmation des Chaldéens.

Ils avaient déclaré :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse dire ce que demande le roi » (Daniel 2.10).

Sur ce point, le récit ne les contredit pas.

Ils avaient ensuite ajouté :

« Il n'y a personne d'autre que les dieux qui puisse le révéler au roi » (Daniel 2.11).

Là encore, ils avaient correctement identifié que la réponse devait provenir d'une source dépassant les capacités humaines.

La rupture se situe dans leur dernière affirmation : selon eux, les dieux « n'habitent pas parmi les êtres humains » et la connaissance demeure donc inaccessible.

Daniel 2.19 apporte la réponse narrative : **le Dieu du ciel peut communiquer aux êtres humains ce qu'ils ne peuvent connaître par eux-mêmes**.

La différence fondamentale entre Daniel et les sages babyloniens n'est donc pas que Daniel serait naturellement capable de faire ce qu'ils sont incapables de faire. Daniel partage leur limitation humaine.

La différence réside dans la révélation.

C'est pourquoi Daniel ne commence pas, après avoir reçu le mystère, par se rendre immédiatement auprès de Nébucadnetsar. Avant toute démarche devant le roi, il s'arrête pour bénir celui qui vient de répondre.

Daniel 2.19 se termine ainsi par une phrase très courte :

« Daniel bénit le Dieu du ciel. »

Cette réaction introduit Daniel 2.20-23, l'une des prières les plus importantes du livre. Elle donnera la clé théologique de tout le chapitre : **le Dieu qui révèle le mystère est aussi celui qui maîtrise les temps, établit les rois et les renverse.**

Commentaire 5 - La prière de Daniel : Dieu souverain des temps et des royaumes

Avant de retourner auprès de Nébucadnetsar, Daniel répond à la révélation reçue par une prière de reconnaissance. Daniel 2.20-23 ne constitue pas une simple parenthèse dévotionnelle : ces versets donnent la clé théologique du songe. Dieu possède la sagesse et la puissance, connaît ce qui demeure caché aux hommes, maîtrise les temps et établit ou renverse les rois. La succession des royaumes annoncée dans le songe doit être comprise à la lumière de cette souveraineté.

1. Une prière placée au centre du récit

Après la révélation nocturne, Daniel ne se rend pas immédiatement devant le roi :

« Daniel bénit le Dieu du ciel » (Daniel 2.19).

Le récit insère alors une prière en Daniel 2.20-23.

Sa position est significative. Elle se trouve exactement entre la révélation du mystère et sa communication à Nébucadnetsar. Elle permet donc au lecteur de comprendre le songe à partir de la perspective de Daniel avant d'en découvrir le contenu détaillé.

La première réaction de Daniel n'est ni le soulagement devant la disparition possible de la menace ni la satisfaction d'avoir obtenu ce que les sages de Babylone n'avaient pu découvrir. Elle est tournée vers Dieu.

La révélation provoque la reconnaissance.

2. « Que le nom de Dieu soit béni d’éternité en éternité »

Daniel commence :

« Que le nom de Dieu soit béni d’éternité en éternité ! À lui appartiennent la sagesse et la force » (Daniel 2.20).

La formulation oppose implicitement la permanence divine au caractère temporaire des pouvoirs humains qui seront annoncés dans le songe.

Les royaumes apparaissent, exercent leur domination puis disparaissent. Dieu, lui, demeure « d'éternité en éternité ».

Cette opposition deviendra explicite lorsque Daniel annoncera un royaume que Dieu établira et « qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

Deux attributs sont immédiatement associés à Dieu : **la sagesse et la force**.

Cette association correspond exactement aux deux grandes questions posées par le chapitre.

La première concerne la connaissance : qui peut connaître et révéler le mystère ?

La seconde concerne le pouvoir : qui maîtrise réellement le déroulement de l'histoire ?

Daniel répond aux deux questions dès le commencement de sa prière. La sagesse et la puissance appartiennent à Dieu.

3. La sagesse appartient à Dieu

La première partie de Daniel 2 avait montré l'incapacité des spécialistes babyloniens à répondre à Nébucadnetsar.

Daniel ne conclut pourtant pas que la sagesse n'existe pas. Il affirme qu'elle trouve son origine en Dieu.

Il poursuit :

« Il donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence » (Daniel 2.21).

La formulation mérite attention. Daniel ne nie pas l'existence de capacités humaines. Il reconnaît des « sages » et des personnes possédant de « l'intelligence ». Mais la sagesse véritable n'est pas présentée comme une réalité autonome : elle est reçue.

Cette affirmation rejoint Daniel 1.17 :

« Dieu accorda à ces quatre jeunes gens de la connaissance et de l'intelligence dans toutes les lettres et dans toute la sagesse. Daniel expliquait en outre toutes les visions et tous les rêves. »

Daniel 1 et Daniel 2 fournissent ainsi la même explication de ses capacités : elles sont attribuées à Dieu.

Daniel ne construit donc jamais son autorité sur une supériorité naturelle qu'il revendiquerait face aux autres sages.

4. « Il change les temps et les circonstances »

Daniel poursuit par une affirmation beaucoup plus large :

« C'est lui qui change les temps et les circonstances » (Daniel 2.21).

Cette phrase dépasse immédiatement la crise personnelle de Daniel.

Le Dieu qui vient de révéler un mystère concernant l'avenir est également celui qui exerce son autorité sur le déroulement du temps.

Le terme traduit par « temps » renvoie ici aux périodes ou aux moments déterminés. Celui rendu par « circonstances » peut également désigner des époques ou des temps fixés. Les deux termes rapprochés insistent sur la maîtrise divine du déroulement historique.

Cette affirmation prépare directement le contenu du songe.

La statue présentera plusieurs royaumes successifs. Le passage d'un royaume à un autre ne doit donc pas être interprété indépendamment de Daniel 2.21. Avant même de raconter la succession des puissances, le texte affirme que Dieu domine les temps dans lesquels elles apparaissent.

Le songe n'est ainsi pas seulement une prévision de l'avenir. Il présente une conception de l'histoire.

5. « Il renverse et établit les rois »

La phrase suivante rend cette conception encore plus explicite :

« Il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Cette affirmation est particulièrement forte dans le contexte babylonien.

Daniel vit sous l'autorité de Nébucadnetsar, l'un des souverains les plus puissants de son époque. Pourtant, la prière ne présente jamais le pouvoir royal comme autonome.

Le roi peut ordonner la mort des sages de Babylone, mais il ne maîtrise pas pour autant les conditions ultimes de son propre pouvoir.

Daniel 2.37-38 développera cette idée lorsque Daniel s'adressera directement au souverain :

« Roi, tu es le roi des rois, car le Dieu du ciel t'a donné l'empire, la puissance, la force et la gloire. »

La grandeur de Nébucadnetsar n'est donc pas niée. Elle est replacée dans une souveraineté supérieure.

Cette conception apparaissait déjà au commencement du livre :

« Le Seigneur livra entre ses mains Jojakim, roi de Juda » (Daniel 1.2).

La victoire babylonienne sur Juda possède ainsi deux niveaux de lecture. Historiquement, Nébucadnetsar est le conquérant. Théologiquement, Daniel affirme que le Seigneur a livré Jojakim entre ses mains.

Daniel 2.21 généralise ce principe : Dieu établit les rois et les renverse.

6. Une affirmation qui interdit de diviniser les empires

Cette déclaration constitue une clé indispensable pour comprendre la statue sans encore entrer dans son interprétation historique détaillée.

Aucun royaume représenté dans le songe ne possède en lui-même une permanence absolue.

Même la tête d'or, explicitement associée à Nébucadnetsar en Daniel 2.38, sera suivie par « un autre royaume » (Daniel 2.39).

Le message aurait été particulièrement significatif pour un souverain dont l'empire connaissait une expansion considérable. Nébucadnetsar pouvait être présenté comme « le roi des rois » (Daniel 2.37), mais il n'était pas le maître ultime de l'histoire.

Cette distinction est fondamentale.

Daniel ne nie pas la réalité des puissances politiques. Il ne minimise ni leur autorité ni leur capacité militaire. Il affirme simplement qu'aucune d'entre elles ne doit être confondue avec la souveraineté absolue.

La statue représente une succession.

Dieu demeure.

7. « Il révèle ce qui est profondément enfoui et caché »

Daniel revient ensuite au thème directement lié à son expérience :

« C'est lui qui révèle ce qui est profondément enfoui et caché » (Daniel 2.22).

Le lien avec le « mystère » de Daniel 2.18-19 est évident.

Ce que Nébucadnetsar n'a pas communiqué et ce que les sages ne peuvent découvrir demeure néanmoins parfaitement connu de Dieu.

Le texte établit ainsi une différence entre **ce qui est caché aux hommes** et **ce qui serait inconnu de Dieu**. Ces deux catégories ne se confondent pas.

Le mystère est caché aux hommes, mais il ne l'est jamais à Dieu.

Cette distinction explique la possibilité même de la révélation. Dieu ne découvre pas le contenu du songe en même temps que Daniel ; il communique à Daniel ce qu'il connaît déjà.

8. « Il connaît ce qui est dans les ténèbres »

Daniel ajoute :

« Il connaît ce qui est dans les ténèbres et la lumière réside auprès de lui » (Daniel 2.22).

L'image des ténèbres et de la lumière développe le contraste entre ce qui demeure inaccessible à la perception humaine et ce qui est connu de Dieu.

Dans le contexte immédiat, les ténèbres correspondent particulièrement bien au mystère qui échappe aux sages. Ceux-ci reconnaissent eux-mêmes leur incapacité à connaître le contenu du songe.

Mais pour Dieu, aucune obscurité de ce type n'existe.

La lumière « réside auprès de lui ».

La connaissance divine n'est donc pas seulement supérieure quantitativement à celle des hommes. Le texte la présente comme appartenant à un autre ordre : Dieu connaît ce qui demeure caché à la créature et peut, lorsqu'il le décide, le révéler.

9. De la proclamation générale à la reconnaissance personnelle

Daniel 2.20-22 parle principalement de Dieu à la troisième personne : « à lui appartiennent », « il change », « il renverse », « il donne », « il révèle », « il connaît ».

Daniel 2.23 devient personnel :

« Dieu de mes ancêtres, je te célèbre et je te loue. »

La prière passe ainsi de la proclamation de ce que Dieu est à la reconnaissance de ce qu'il vient d'accomplir.

L'expression « Dieu de mes ancêtres » relie également Daniel à l'histoire d'Israël.

Daniel vit à Babylone. Le Temple de Jérusalem a été profané par l'enlèvement d'une partie de ses objets (Daniel 1.2). Il porte un nom babylonien dans l'administration impériale (Daniel 1.7). Il a reçu une formation dans « les lettres et la langue des Chaldéens » (Daniel 1.4).

Pourtant, sa prière manifeste une continuité avec la foi de ses ancêtres.

L'intégration administrative à Babylone n'a pas effacé son identité religieuse.

10. « Tu m’as fait connaître ce que nous t’avons demandé »

Daniel poursuit :

« Tu m'as donné la sagesse et la force, et maintenant tu m'as fait connaître ce que nous t'avons demandé » (Daniel 2.23).

Le changement des pronoms est significatif.

Daniel dit : « tu **m'**as donné » et « tu **m'**as fait connaître », parce que la révélation lui a personnellement été communiquée.

Mais il ajoute : « ce que **nous** t'avons demandé ».

La réponse est reçue par Daniel, mais la demande avait été portée par les quatre compagnons.

Cette formulation confirme la solidarité déjà observée en Daniel 2.17-18. Daniel ne s'approprie pas la démarche collective.

Elle explique également pourquoi son attitude envers Hanania, Mischaël et Azaria à la fin du chapitre n'est pas un détail secondaire. Lorsqu'il recevra une fonction élevée, il demandera qu'ils reçoivent eux aussi des responsabilités (Daniel 2.49).

Le récit commence et s'achève ainsi par une solidarité entre les quatre Judéens.

11. « Tu nous as fait connaître la pensée du roi »

La prière se termine :

« Tu nous as fait connaître la pensée du roi » (Daniel 2.23).

Cette dernière phrase confirme un point important : la révélation porte bien sur ce qui était inaccessible aux autres sages, c'est-à-dire ce que Nébucadnetsar avait vu et ce qui occupait sa pensée.

Daniel possède désormais l'élément permettant de satisfaire le critère imposé par le souverain.

Il pourra décrire le songe avant d'en donner l'interprétation.

Le récit peut donc reprendre son mouvement vers la cour royale.

12. La prière comme clé d’interprétation de la statue

Daniel 2.20-23 doit surtout être conservé en mémoire lorsque sera abordée la statue.

Il serait possible de se concentrer presque exclusivement sur l'identification historique de ses différentes parties. Une telle démarche manquerait cependant une étape fondamentale du texte : **Daniel expose la théologie de l'histoire avant d'exposer la succession des royaumes.**

L'ordre du récit est significatif :

Dieu « change les temps et les circonstances » ;

Dieu « renverse et établit les rois » ;

puis seulement Daniel annoncera à Nébucadnetsar les royaumes qui doivent se succéder.

La succession des empires n'est donc pas présentée comme un mouvement historique indépendant de Dieu.

Daniel 2 affirme au contraire que les changements politiques eux-mêmes se déroulent sous une souveraineté qui les dépasse.

13. Un principe qui traverse l’ensemble du livre de Daniel

Cette conception ne restera pas limitée au chapitre 2.

Dans Daniel 4, Nébucadnetsar devra apprendre :

« Le Très-Haut domine sur toute royauté humaine et il la donne à qui il lui plaît » (Daniel 4.14 ; voir également Daniel 4.22, 29).

Daniel 5 appliquera le même principe à Belshatsar. Daniel lui rappellera l'expérience de Nébucadnetsar avant de déclarer :

« Tu n'as pas donné gloire au Dieu qui tient dans sa main ton souffle et toutes tes voies » (Daniel 5.23).

Daniel 7 présentera à son tour plusieurs puissances successives avant l'établissement d'une domination qui ne passera pas (Daniel 7.13-14, 27).

Une ligne directrice apparaît ainsi à travers le livre : **les souverains gouvernent réellement, mais aucun ne possède par lui-même la souveraineté ultime**.

Daniel 2.20-23 en donne l'une des premières formulations majeures.

14. La véritable réponse au pouvoir de Nébucadnetsar

Au commencement du chapitre, Nébucadnetsar paraît contrôler toute la situation.

Il convoque.

Il exige.

Il menace.

Il condamne.

Pourtant, il ignore la signification de son propre songe.

Daniel, quant à lui, ne possède ni armée ni autorité politique comparable. Il est même inclus dans une sentence de mort. Pourtant, il reçoit la connaissance que le roi recherche.

La prière de Daniel explique ce paradoxe.

La véritable opposition du chapitre n'est pas entre un roi puissant et un jeune Judéen plus habile que lui. Elle est entre **la puissance humaine, nécessairement limitée, et la souveraineté du Dieu qui possède à la fois la sagesse et la force**.

Daniel peut maintenant retourner devant le souverain.

Il connaît le mystère, mais sa prière a déjà établi l'essentiel : ce qu'il va annoncer ne doit pas être considéré comme la démonstration de sa propre sagesse.

La première affirmation théologique de l'interprétation du songe a donc été donnée avant même que la statue soit décrite :

« Il change les temps et les circonstances, il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Tout ce qui suivra devra être compris à la lumière de cette déclaration.

Commentaire 6 - Daniel devant Nébucadnetsar : révélation divine et limites de la sagesse humaine

Après avoir reçu le mystère et rendu grâce à Dieu, Daniel retourne auprès d’Arjoc afin d’être conduit devant Nébucadnetsar. Son premier souci est d’empêcher l’exécution des sages de Babylone. Devant le roi, il affirme ensuite avec force qu’aucun spécialiste humain ne peut répondre à l’exigence royale, mais qu’« il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères ». Daniel 2.24-30 établit ainsi l’origine de la révélation avant même que le contenu du songe soit exposé.

1. « Ne fais pas mourir les sages de Babylone »

Après sa prière, Daniel retourne auprès d'Arjoc :

« Après cela, Daniel alla trouver Arjoc, à qui le roi avait ordonné de faire mourir les sages de Babylone. Il alla lui dire : “Ne fais pas mourir les sages de Babylone ! Conduis-moi devant le roi et je donnerai au roi l'interprétation” » (Daniel 2.24).

La première parole rapportée de Daniel après la révélation est remarquable : « Ne fais pas mourir les sages de Babylone ! »

Daniel aurait pu considérer leur disparition comme l'occasion d'éliminer ceux dont les pratiques étaient incompatibles avec sa propre foi. Le récit présente exactement l'inverse.

La connaissance reçue devient un moyen de préserver leur vie.

Cette attitude empêche de lire Daniel 2 comme une simple compétition professionnelle entre Daniel et les spécialistes babyloniens. Le texte établit effectivement une opposition entre leurs capacités et la révélation divine, mais Daniel ne transforme jamais cette différence en justification de leur mort.

Le salut de Daniel et de ses compagnons s'étend ainsi à ceux qui avaient été condamnés avec eux.

2. L'intervention d'Arjoc

Arjoc conduit Daniel devant le roi et déclare :

« J'ai trouvé parmi les exilés de Juda un homme qui fera connaître l'interprétation au roi » (Daniel 2.25).

La formulation d'Arjoc lui attribue un rôle important dans la découverte de Daniel : « J'ai trouvé ».

Le lecteur sait pourtant qu'Arjoc n'a pas découvert lui-même la solution. Daniel est venu volontairement auprès de lui après avoir reçu la révélation.

Cette légère différence de perspective correspond au fonctionnement d'une cour où chacun intervient selon sa position. Arjoc est l'officier chargé d'introduire Daniel devant le souverain et présente donc au roi la solution qu'il lui apporte.

Le détail essentiel réside cependant dans la désignation de Daniel comme appartenant aux « exilés de Juda ».

Malgré sa formation babylonienne et son intégration au service royal, son origine demeure connue.

Le contraste est significatif : la réponse que les spécialistes de la capitale impériale n'ont pu fournir arrive par l'intermédiaire d'un homme issu du peuple soumis par Babylone.

3. « Es-tu capable ? »

Nébucadnetsar demande directement à Daniel :

« Es-tu capable de me faire connaître le rêve que j'ai eu et son interprétation ? » (Daniel 2.26).

La question pourrait permettre à Daniel de revendiquer immédiatement une capacité exceptionnelle.

Il ne le fait pas.

Sa réponse commence au contraire par une négation :

« Le mystère sur lequel le roi s'interroge, ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi » (Daniel 2.27).

Daniel rejoint ainsi le constat formulé précédemment par les Chaldéens.

Ils avaient déclaré :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse dire ce que demande le roi » (Daniel 2.10).

Daniel ne prétend pas qu'ils se trompaient sur les limites humaines. Il confirme leur diagnostic.

La différence se trouve dans ce qu'il ajoute immédiatement.

4. « Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères »

Daniel poursuit :

« Cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Cette phrase constitue probablement l'une des affirmations les plus importantes de tout le chapitre.

Le mot « cependant » marque le renversement.

Aucun sage ne peut révéler le mystère.

Cependant, Dieu le peut.

Daniel ne répond donc pas exactement à la question du roi par : « Oui, j'en suis capable. » Il déplace la question de la capacité humaine vers l'action divine.

Cette déclaration rejoint directement la prière de Daniel :

« C'est lui qui révèle ce qui est profondément enfoui et caché » (Daniel 2.22).

Ce que Daniel a confessé dans sa prière privée, il l'affirme maintenant devant le souverain de Babylone.

5. La révélation concerne « la suite des temps »

Daniel précise ensuite l'objet général du songe :

« Il a fait connaître au roi Nébucadnetsar ce qui arrivera dans la suite des temps » (Daniel 2.28).

Cette déclaration donne au rêve une dimension qui dépasse la situation personnelle du roi.

Nébucadnetsar n'a pas seulement reçu une information concernant son propre règne. La révélation porte sur une succession d'événements à venir.

Daniel reprend cette idée au verset suivant :

« Sur ton lit, ô roi, il t'est monté des pensées concernant ce qui arrivera après ce temps, et celui qui révèle les mystères t'a fait connaître ce qui arrivera » (Daniel 2.29).

La répétition est volontaire.

Le songe concerne **ce qui arrivera**.

Cette dimension prospective explique pourquoi Daniel 2 occupe une place si importante dans la partie prophétique du livre. Le récit de cour devient simultanément une révélation concernant l'histoire.

L'identification détaillée des différentes étapes annoncées sera étudiée dans le chapitre consacré à la statue. À ce stade, Daniel établit seulement la nature de la révélation : Dieu communique au roi une perspective sur l'avenir.

6. Le sens de « la suite des temps »

L'expression de Daniel 2.28 mérite néanmoins une certaine prudence.

Selon les traductions, elle peut être rendue par « dans la suite des temps », « dans les derniers jours » ou « à la fin des jours ». L'expression araméenne correspond à une formulation biblique qui peut désigner un avenir ultérieur sans signifier nécessairement que chaque événement annoncé appartient exclusivement aux derniers instants de l'histoire humaine.

Le contexte de Daniel 2 le confirme.

L'interprétation commence avec Nébucadnetsar lui-même : « C'est toi qui es la tête en or » (Daniel 2.38). Elle se poursuit ensuite par des royaumes postérieurs (Daniel 2.39-43) avant d'aboutir au royaume établi

par Dieu (Daniel 2.44-45).

La vision embrasse donc une séquence historique qui commence dans le présent du roi et s'étend vers son aboutissement.

Cette observation sera importante lorsqu'il faudra examiner, dans le chapitre suivant, la dimension historique et eschatologique de la statue.

7. Les pensées du roi avant le songe

Daniel 2.29 apporte une information supplémentaire :

« Sur ton lit, ô roi, il t'est monté des pensées concernant ce qui arrivera après ce temps. »

Avant même le songe, Nébucadnetsar réfléchissait donc à l'avenir.

Le texte ne permet pas de connaître précisément le contenu de ses interrogations avant la vision. Il serait donc excessif d'affirmer qu'il réfléchissait déjà à une succession déterminée d'empires.

Cependant, dans le contexte du début de son règne, la question de l'avenir de son pouvoir et de son royaume est parfaitement cohérente avec sa situation.

La révélation répond ainsi à une interrogation du souverain, mais elle dépasse considérablement ce qu'il aurait pu déterminer par lui-même.

8. Daniel refuse toute supériorité personnelle

Daniel ajoute une précision particulièrement importante :

« Si ce mystère m'a été révélé, ce n'est pas parce qu'il y aurait en moi une sagesse supérieure à celle de tous les êtres vivants » (Daniel 2.30).

Cette déclaration interdit une lecture du chapitre selon laquelle Daniel aurait simplement triomphé des sages babyloniens parce qu'il serait intellectuellement supérieur.

Daniel 1.20 avait pourtant déclaré que le roi avait trouvé Daniel et ses compagnons « dix fois supérieurs à tous les magiciens et astrologues qui étaient dans tout son royaume ».

Daniel pourrait donc s'appuyer sur une réputation déjà acquise.

Il refuse précisément de le faire.

La révélation de Daniel 2 appartient à une autre catégorie que les compétences acquises au cours de sa formation. Même un homme particulièrement sage ne pourrait connaître naturellement un songe qu'on ne lui a pas raconté.

Daniel distingue ainsi **la sagesse reçue pour exercer ses responsabilités** et **la révélation particulière d'un mystère inaccessible à la connaissance ordinaire**.

9. Pourquoi le mystère a-t-il été révélé ?

Daniel donne ensuite la finalité de la révélation :

« C'est afin que l'interprétation soit donnée au roi et que tu connaisses les pensées de ton cœur » (Daniel 2.30).

Le texte ne place donc pas Daniel au centre de l'événement.

La révélation lui est donnée afin que le roi reçoive l'interprétation.

Ce point mérite d'être souligné : Nébucadnetsar est un souverain païen, mais Dieu choisit néanmoins de lui communiquer une révélation concernant l'histoire.

Daniel devient l'intermédiaire nécessaire pour en expliquer le sens.

La fonction prophétique de Daniel apparaît ici avec netteté. Il ne produit pas le message ; il le reçoit et le transmet.

10. Un rapprochement avec Joseph devant Pharaon

Le parallèle avec Joseph devient particulièrement net dans cette scène.

Lorsque Pharaon lui déclare : « J'ai appris que tu peux interpréter un rêve après l'avoir entendu », Joseph répond :

« Ce n'est pas moi ! C'est Dieu qui donnera une réponse favorable au pharaon » (Genèse 41.15-16).

Daniel adopte une attitude comparable.

À la question : « Es-tu capable ? », il ne répond pas en revendiquant une aptitude personnelle. Il attribue immédiatement la connaissance à Dieu.

Les deux récits partagent ainsi une même structure théologique :

un souverain reçoit un rêve ;

les spécialistes de sa cour échouent ;

un serviteur du Dieu d'Israël est appelé ;

celui-ci refuse de s'attribuer la capacité d'interprétation ;

Dieu fournit la connaissance nécessaire ;

le souverain reconnaît finalement la valeur exceptionnelle de son serviteur.

Daniel 2 va cependant plus loin sur un point décisif : Joseph reçoit de Pharaon le contenu des rêves avant de les interpréter (Genèse 41.17-24), tandis que Daniel doit révéler à Nébucadnetsar le songe lui-même avant d'en donner le sens.

11. Une confrontation qui n'est pas présentée comme un duel avec Satan

L'étude initiale rapprochait Daniel 2 de plusieurs épisodes bibliques présentant une confrontation entre Dieu et des forces opposées, notamment Moïse face aux magiciens d'Égypte (Exode 7-8) et Élie face aux prophètes de Baal (1 Rois 18.17-40).

Le rapprochement est pertinent dans la mesure où ces récits manifestent les limites de pratiques religieuses ou divinatoires confrontées à l'action de Dieu.

Une précision est toutefois nécessaire pour conserver une formulation académique rigoureuse.

Daniel 2 ne mentionne pas Satan et ne décrit pas explicitement la scène comme un combat direct entre Dieu et Satan. Les sages de Babylone sont présentés comme incapables de révéler le mystère, mais le texte ne les identifie pas personnellement à des agents sataniques.

La confrontation explicitement présente dans le passage oppose plutôt **les limites des moyens**

humains et divinatoires de la cour babylonienne à la capacité du Dieu du ciel de révéler ce qui est caché.

Cette formulation demeure fidèle au texte tout en permettant d'établir ensuite, dans une annexe, des rapprochements avec d'autres récits bibliques de confrontation.

12. Daniel ne revendique pas la place de Dieu

L'attitude de Daniel prend une importance particulière lorsqu'on considère la réaction ultérieure de Nébucadnetsar.

Après avoir entendu le rêve et son interprétation, le roi se prosternera devant Daniel et ordonnera qu'on lui présente des offrandes et des parfums (Daniel 2.46).

Avant même que cette réaction ne se produise, le récit a donc pris soin d'établir clairement la position de Daniel.

Il n'est pas la source du mystère.

Il n'est pas celui qui maîtrise l'avenir.

Il n'est pas celui qui établit et renverse les rois.

Il est le bénéficiaire et le transmetteur d'une révélation.

Cette distinction empêche que l'extraordinaire réussite de Daniel soit interprétée comme sa propre glorification.

13. Le véritable centre de Daniel 2.24-30

Ces versets accomplissent ainsi une fonction essentielle avant la description de la statue.

Ils répondent à la question : **d'où vient ce que Daniel va annoncer ?**

La réponse est donnée avant le contenu de la révélation :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Cette affirmation est indispensable pour comprendre la suite.

Le lecteur ne doit pas considérer Daniel 2.31-45 comme une spéculation politique élaborée par Daniel à partir de son observation des empires. Selon le récit, Daniel transmet une révélation reçue pendant la nuit en réponse à la demande adressée au Dieu du ciel.

Le texte établit donc une chaîne très précise :

Nébucadnetsar reçoit le songe ;

les sages reconnaissent leur incapacité ;

Daniel et ses compagnons recherchent la compassion de Dieu ;

le mystère est révélé ;

Daniel remercie Dieu ;

puis il se présente devant le roi en refusant de s'attribuer la connaissance reçue.

Tout est désormais prêt pour que le contenu du songe soit exposé.

Daniel peut alors dire au souverain :

« Roi, tu regardais, et tu as vu une grande statue » (Daniel 2.31).

À partir de ce point, le récit quitte provisoirement la cour de Babylone pour ouvrir devant Nébucadnetsar une représentation de l'histoire qui dépasse largement son propre règne.

Commentaire 7 - Le contenu du songe : la grande statue

Daniel 2.31-35 rapporte le songe avant d’en donner l’interprétation. Nébucadnetsar voit une statue gigantesque composée de plusieurs matériaux, puis une pierre qui la frappe aux pieds, provoque sa destruction complète et devient une grande montagne remplissant toute la terre. À ce stade de l’étude, il convient de respecter l’ordre du texte : décrire avec précision la vision et en dégager la structure générale, sans développer encore l’identification historique des différentes parties de la statue, qui fera l’objet du chapitre suivant.

1. « Tu as vu une grande statue »

Daniel commence la restitution du songe :

« Roi, tu regardais, et tu as vu une grande statue. Cette statue était immense et d'une splendeur extraordinaire. Elle se dressait devant toi et son aspect était terrifiant » (Daniel 2.31).

Cette déclaration constitue le premier véritable test de la révélation reçue par Daniel.

Nébucadnetsar ne lui a pas communiqué le contenu du rêve. Daniel commence pourtant à le lui restituer.

Le texte insiste immédiatement sur trois caractéristiques : la grandeur de la statue, son éclat et son aspect terrifiant.

L'image correspond parfaitement à une représentation de la puissance politique humaine. Elle impressionne par ses dimensions et sa splendeur, mais suscite également la crainte.

Cette combinaison entre magnificence et caractère redoutable convient à la fonction que l'interprétation attribuera ensuite à la statue : représenter une succession de royaumes exerçant leur domination dans l'histoire.

2. Une statue unique composée de plusieurs matériaux

Daniel poursuit :

« La tête de cette statue était en or pur ; sa poitrine et ses bras étaient en argent ; son ventre et ses cuisses étaient en bronze ; ses jambes étaient en fer ; ses pieds étaient en partie en fer et en partie en argile » (Daniel 2.32-33).

La statue forme une seule figure, mais elle est constituée de plusieurs matériaux.

La succession suit le corps de haut en bas :

la tête est en or ;

la poitrine et les bras en argent ;

le ventre et les cuisses en bronze ;

les jambes en fer ;

les pieds combinent le fer et l'argile.

Cette progression verticale structure toute la vision.

L'interprétation donnée ensuite par Daniel montrera qu'elle correspond à une succession de royaumes (Daniel 2.37-43).

Il convient toutefois de ne pas attribuer automatiquement une signification indépendante à chaque détail anatomique. Le texte interprète explicitement les différents matériaux et certaines parties de la statue, mais il ne fournit pas nécessairement une explication particulière pour chaque élément du corps.

Une exégèse rigoureuse doit distinguer ce que Daniel interprète lui-même des significations supplémentaires proposées ultérieurement par les commentateurs.

3. De l’or au fer et à l’argile

La succession des matériaux constitue l'un des traits les plus remarquables du songe.

L'or est suivi de l'argent, puis du bronze, du fer et finalement d'un mélange de fer et d'argile.

Deux évolutions peuvent être observées directement.

La première concerne la nature des matériaux : ils changent à mesure que le regard descend dans la statue.

La seconde concerne leur cohésion. La statue commence par un matériau homogène, l'or, et se termine par une association problématique entre le fer et l'argile.

Daniel expliquera explicitement cette dernière particularité en Daniel 2.41-43.

Il faut en revanche être plus prudent avec l'idée souvent avancée d'une dégradation morale continue des royaumes symbolisée par la diminution de la valeur des métaux.

La diminution de leur valeur relative est observable dans l'image, mais Daniel ne déclare pas explicitement : « chaque royaume sera moralement inférieur au précédent ».

En Daniel 2.39, le royaume qui succède à Nébucadnetsar est effectivement qualifié d'« inférieur » au sien, mais le sens précis de cette infériorité doit être examiné à partir du texte plutôt que transformé immédiatement en jugement moral.

De même, le fer est présenté non comme un métal précieux, mais comme un matériau capable de briser et de pulvériser (Daniel 2.40).

La vision combine donc plusieurs caractéristiques qui ne se réduisent pas à une seule progression linéaire.

4. Une succession et non plusieurs royaumes contemporains

L'interprétation fournie par Daniel permettra d'établir un point fondamental : les principales parties de la statue correspondent à des royaumes successifs.

Après avoir identifié Nébucadnetsar à la tête d'or, Daniel annonce :

« Après toi surgira un autre royaume, inférieur au tien, puis un troisième royaume, qui sera en bronze et

qui dominera sur toute la terre » (Daniel 2.39).

Il poursuit :

« Il y aura un quatrième royaume, solide comme du fer » (Daniel 2.40).

Les expressions « après toi », « puis un troisième » et « un quatrième royaume » établissent clairement la succession.

La statue représente donc une continuité historique structurée en plusieurs phases.

Cette observation est essentielle pour le chapitre suivant, dans lequel l'identification de ces royaumes sera examinée en détail.

Pour l'instant, il suffit de constater que le texte lui-même impose une lecture séquentielle.

5. La statue est vue comme un tout avant d’être détruite

Dans le songe, Nébucadnetsar voit la statue entière avant l'intervention de la pierre.

Cette caractéristique permet de représenter en une seule image une succession qui, historiquement, se déploie dans le temps.

Il ne faut donc pas nécessairement comprendre que tous les royaumes symbolisés par les différentes parties existent simultanément sous la même forme historique.

La statue fonctionne comme une représentation synthétique.

Une image unique rassemble plusieurs étapes de l'histoire humaine.

Ce procédé explique également pourquoi, au moment de sa destruction, toutes les composantes sont mentionnées ensemble :

« Alors le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or furent pulvérisés ensemble » (Daniel 2.35).

Le songe rassemble symboliquement l'ensemble du système représenté par la statue au moment de son effondrement.

La portée exacte de cette simultanéité symbolique devra être examinée avec prudence lorsqu'on abordera les différentes interprétations de la vision.

6. Une pierre « détachée sans l'intervention d'aucune main »

Le mouvement décisif du songe intervient ensuite :

« Pendant que tu regardais, une pierre s'est détachée sans l'intervention d'aucune main ; elle a frappé les pieds de fer et d'argile de la statue et les a pulvérisés » (Daniel 2.34).

L'expression « sans l'intervention d'aucune main » est fondamentale.

Elle distingue immédiatement la pierre du monde représenté par la statue.

La statue représente des royaumes humains. La pierre, en revanche, apparaît sans action humaine.

Daniel 2.45 reprend explicitement ce détail :

« Une pierre s'est détachée de la montagne sans l'intervention d'aucune main. »

Dans le contexte de l'interprétation, cette origine non humaine correspond à l'action de Dieu :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

La pierre ne représente donc pas simplement un empire supplémentaire appartenant à la même série que les précédents.

Son origine et son action introduisent une rupture.

7. La pierre frappe les pieds de la statue

La pierre ne frappe ni la tête d'or ni la poitrine d'argent.

Elle atteint la statue :

« aux pieds de fer et d'argile » (Daniel 2.34).

Ce détail situe l'intervention représentée par la pierre au stade final de la séquence figurée par la statue.

L'observation est importante pour la chronologie interne de la vision.

Le royaume établi par Dieu intervient lorsque la statue a atteint sa dernière configuration, caractérisée par l'association du fer et de l'argile.

Cette donnée devra jouer un rôle important dans l'étude spécifique des pieds et des orteils.

Il n'est cependant pas nécessaire d'en anticiper ici toutes les conséquences historiques ou eschatologiques.

8. Une destruction totale

Après l'impact de la pierre, la destruction ne se limite pas aux pieds :

« Alors le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or furent pulvérisés ensemble et devinrent comme la balle qui s'échappe d'une aire de battage en été ; le vent les emporta et on n'en retrouva aucune trace » (Daniel 2.35).

La violence de l'image contraste avec la grandeur initiale de la statue.

Au commencement, elle est « immense », d'une « splendeur extraordinaire » et « terrifiante » (Daniel 2.31).

Après l'intervention de la pierre, il n'en reste aucune trace.

Le texte utilise l'image de la balle emportée par le vent. Dans une aire de battage, les éléments légers séparés du grain peuvent être dispersés sans possibilité de récupération.

L'image souligne donc le caractère complet et irréversible de la destruction.

La puissance qui paraissait gigantesque au début du songe devient finalement aussi incapable de résister que la balle devant le vent.

9. Une image déjà connue dans l’Ancien Testament

La comparaison avec la balle emportée par le vent possède plusieurs parallèles dans les Écritures.

Le Psaume 1 oppose les justes aux méchants :

« Les méchants, au contraire, ressemblent à la paille que le vent disperse » (Psaume 1.4).

Ésaïe emploie une image comparable à propos des peuples :

« Les nations font un vacarme semblable à celui des grandes eaux, mais Dieu les menace et elles fuient au loin, chassées comme la balle des montagnes par le vent » (Esaïe 17.13).

Esaïe 41.15-16 utilise également l'image du battage et du vent pour représenter la disparition des puissances adverses.

Dans Daniel 2, cette imagerie souligne la disproportion finale entre la puissance apparente de la statue et l'efficacité de l'intervention divine.

10. De la pierre à la montagne

Le songe ne s'arrête pas à la destruction de la statue :

« Quant à la pierre qui avait frappé la statue, elle devint une grande montagne et remplit toute la terre » (Daniel 2.35).

Deux mouvements successifs apparaissent donc.

Le premier est destructeur : la pierre frappe la statue et la pulvérise.

Le second est constructif : la pierre devient une montagne.

La vision ne se termine donc pas sur un vide politique ou historique.

La disparition des royaumes représentés par la statue est suivie de l'établissement d'une réalité nouvelle.

Daniel en donnera l'interprétation explicite :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit et qui ne passera pas sous la domination d'un autre peuple ; il pulvérisera tous ces royaumes et y mettra fin, tandis que lui-même subsistera éternellement » (Daniel 2.44).

La montagne qui remplit toute la terre représente ainsi l'extension et la permanence du royaume établi par Dieu.

11. Deux mouvements opposés structurent le songe

La vision peut être comprise à partir de deux mouvements opposés.

La statue se développe verticalement, de la tête vers les pieds. Elle représente une succession de royaumes qui apparaissent dans l'histoire.

La pierre suit un autre mouvement : elle vient de l'extérieur de la statue, la frappe, puis grandit jusqu'à remplir toute la terre.

Cette opposition est théologiquement importante.

Le royaume final ne naît pas simplement de l'évolution interne des royaumes représentés par la statue.

Il intervient depuis l'extérieur du système symbolisé par celle-ci.

L'expression « sans l'intervention d'aucune main » renforce précisément cette distinction.

La vision n'annonce donc pas seulement le remplacement d'une puissance humaine par une autre. Elle aboutit à une intervention d'origine divine.

12. Continuité de la statue et discontinuité de la pierre

Une distinction essentielle apparaît ainsi entre les différentes composantes du songe.

Les métaux appartiennent tous à une même statue. Malgré leurs différences, ils constituent une continuité symbolique.

La pierre, elle, n'appartient pas à la statue.

Cette opposition fournit une première clé de lecture.

Les royaumes humains se succèdent au sein d'un même ensemble représentatif ; le royaume de Dieu appartient à un autre ordre.

Cette différence explique pourquoi Daniel 2 ne présente pas simplement cinq royaumes de même nature.

Les quatre grandes étapes politiques appartiennent à la statue.

Le royaume établi par Dieu est représenté par ce qui détruit la statue et lui succède définitivement.

13. Ce que le texte permet déjà d’affirmer

Avant toute identification historique détaillée, plusieurs éléments peuvent donc être établis directement à partir de Daniel 2.31-45.

La statue représente une succession de royaumes.

Le premier est lié à Nébucadnetsar.

D'autres royaumes lui succèdent.

La dernière phase de la statue associe le fer et l'argile et se caractérise par une combinaison de force et de fragilité.

Une intervention extérieure à la statue se produit à ce stade.

Cette intervention est attribuée à Dieu.

Elle entraîne la disparition définitive des royaumes représentés par la statue.

Enfin, le royaume établi par Dieu possède une permanence que les royaumes précédents ne possèdent pas.

Ces données constituent le socle textuel à partir duquel les identifications historiques doivent être évaluées.

14. Ce qui doit être réservé à l’étude de la statue

Plusieurs questions importantes ne doivent pas être développées ici afin d'éviter une répétition avec le chapitre suivant.

Il faudra notamment déterminer quelles puissances historiques correspondent à l'or, à l'argent, au bronze et au fer ; examiner les différentes interprétations proposées pour le deuxième et le quatrième royaume ; étudier la signification historique du fer mêlé à l'argile ; analyser la question des pieds et des orteils ; comparer Daniel 2 avec Daniel 7 ; et déterminer la portée historique et eschatologique de l'ensemble.

Ces questions nécessitent une étude spécifique fondée sur le texte de Daniel, l'histoire du Proche-Orient et du monde méditerranéen, ainsi que les principales interprétations proposées au cours de l'histoire de l'exégèse.

Daniel 2 permet néanmoins d'établir dès maintenant le cadre général.

La vision commence par une statue impressionnante représentant la puissance des royaumes humains.

Elle s'achève sans statue.

À sa place se trouve une montagne qui remplit toute la terre.

Cette transformation résume le mouvement fondamental du songe : **les royaumes humains se succèdent, mais aucun n'est présenté comme définitif ; l'aboutissement de la vision appartient au royaume que Dieu lui-même établit.**

Commentaire 8 - L’interprétation donnée à Daniel : Dieu maître de l’histoire

Après avoir restitué le songe, Daniel en donne l’interprétation. Le texte établit une succession de royaumes, mais son enseignement principal dépasse leur identification historique : les pouvoirs humains sont réels, mais temporaires et dépendants d’une souveraineté supérieure. Même Nébucadnetsar, qualifié de « roi des rois », n’exerce son autorité que parce que le Dieu du ciel la lui a accordée. Daniel 2.36-45 présente ainsi l’histoire politique comme une succession ordonnée dont l’aboutissement appartient au royaume établi par Dieu.

1. « Voilà le rêve »

Après avoir décrit la statue et sa destruction, Daniel déclare :

« Voilà le rêve. Nous en donnerons l’interprétation devant le roi » (Daniel 2.36).

Cette phrase marque clairement la distinction entre deux étapes.

Daniel a d’abord révélé le contenu du songe en Daniel 2.31-35. Il va maintenant en expliquer le sens en Daniel 2.37-45.

Cette distinction est essentielle, car elle répond exactement à l’exigence formulée par Nébucadnetsar : connaître « le rêve et son interprétation » (Daniel 2.6).

Le premier élément permet en outre au roi de vérifier le second. Daniel ne propose pas une interprétation construite à partir d’un rêve qui lui aurait été raconté ; il a déjà montré qu’il connaît ce que le roi a vu.

2. « Roi des rois »

Daniel commence son interprétation en s’adressant directement à Nébucadnetsar :

« Roi, tu es le roi des rois » (Daniel 2.37).

L’expression reconnaît sans ambiguïté la puissance du souverain babylonien.

Daniel ne minimise pas son autorité pour mieux affirmer celle de Dieu. La théologie du chapitre ne

repose pas sur la négation des réalités politiques.

Nébucadnetsar exerce effectivement un pouvoir considérable.

L’expression « roi des rois » désigne ici une souveraineté dominant d’autres souverains et territoires. Elle ne place cependant pas Nébucadnetsar au niveau de Dieu, car Daniel explique immédiatement l’origine de cette puissance.

3. « Le Dieu du ciel t’a donné le royaume »

La phrase complète est déterminante :

« Roi, tu es le roi des rois, car le Dieu du ciel t’a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire » (Daniel 2.37).

Quatre éléments sont attribués au souverain : le royaume, la puissance, la force et la gloire.

Mais le verbe principal détermine le sens de toute la déclaration : Dieu les lui **a donnés**.

Cette affirmation rejoint directement la prière de Daniel :

« Il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Le commentaire du songe confirme donc ce que la prière avait déjà annoncé.

La souveraineté de Dieu ne signifie pas que Nébucadnetsar ne règne pas réellement. Elle signifie que son règne n'est ni autonome ni ultime.

Cette conception apparaissait déjà en Daniel 1.2 :

« Le Seigneur livra entre ses mains Jojakim, roi de Juda. »

Le livre interprète ainsi l'expansion babylonienne à deux niveaux : elle résulte de l'action politique et militaire de Babylone, mais elle demeure, dans la perspective théologique du récit, sous l'autorité du Dieu d'Israël.

4. Une domination exceptionnellement étendue

Daniel poursuit :

« Il a remis entre tes mains, partout où ils habitent, les êtres humains, les animaux sauvages et les oiseaux du ciel, et il t'a fait dominer sur eux tous » (Daniel 2.38).

Le langage employé décrit une domination extrêmement vaste.

Il ne doit toutefois pas être transformé en affirmation géographique selon laquelle Nébucadnetsar aurait littéralement gouverné chaque territoire de la planète. Le langage royal et prophétique peut exprimer l'étendue considérable d'un empire à partir de l'horizon géopolitique du texte.

L'élément essentiel est ailleurs : cette domination elle-même est présentée comme accordée par Dieu.

Le roi domine parce que Dieu lui a « remis » cette autorité.

5. « C’est toi qui es la tête en or »

Daniel donne ensuite la première identification explicite :

« C'est toi qui es la tête en or » (Daniel 2.38).

Cette déclaration constitue le point de départ incontestable de l'interprétation historique de la statue.

La tête d'or correspond à Nébucadnetsar, et par extension au royaume qu'il incarne comme souverain.

Dans le langage monarchique ancien, le roi et son royaume peuvent en effet être étroitement associés. Daniel passe d'ailleurs immédiatement de la personne de Nébucadnetsar à « un autre royaume » qui lui succédera (Daniel 2.39).

Le songe commence donc dans le présent historique du roi.

Il ne s'agit pas d'une vision exclusivement consacrée à un avenir lointain : son premier élément appartient déjà à l'époque de Nébucadnetsar.

6. « Après toi surgira un autre royaume »

Daniel poursuit :

« Après toi surgira un autre royaume, inférieur au tien » (Daniel 2.39).

L'expression « après toi » établit le principe de succession.

Le pouvoir babylonien n'est pas définitif.

Cette affirmation devait avoir une portée considérable devant Nébucadnetsar. Celui que Daniel vient d'appeler « roi des rois » apprend immédiatement que le royaume qu'il représente sera suivi d'un autre.

La vision relativise ainsi toute prétention à la permanence impériale.

La grandeur d'un royaume n'empêche pas sa disparition.

L'histoire continue après lui.

7. Le sens de l’« infériorité »

Le deuxième royaume est qualifié d'« inférieur » au premier (Daniel 2.39).

Il convient cependant de ne pas donner au terme une signification plus précise que ne le permet le passage.

L'infériorité pourrait être comprise en termes de prestige, de qualité symbolique, d'organisation ou selon une autre caractéristique représentée par la diminution de valeur du métal. Le verset ne précise pas explicitement le critère.

Il serait notamment imprudent d'en conclure automatiquement que chaque empire suivant serait moralement plus mauvais que le précédent.

La vision utilise plusieurs critères symboliques. La valeur des métaux diminue, mais le fer possède une capacité de destruction supérieure, puisqu'il « pulvérise et brise tout » (Daniel 2.40).

La progression de la statue ne correspond donc pas simplement à une diminution uniforme de toutes les formes de puissance.

8. Un troisième puis un quatrième royaume

Daniel poursuit :

« Puis un troisième royaume, qui sera en bronze et qui dominera sur toute la terre » (Daniel 2.39).

Puis :

« Il y aura un quatrième royaume, solide comme du fer » (Daniel 2.40).

La numérotation est explicite pour le troisième et le quatrième royaume.

Le texte fournit ainsi une structure historique précise :

le royaume correspondant à la tête d'or ;

un autre royaume après lui ;

un troisième royaume ;

un quatrième royaume.

L'identification historique de ces puissances a donné lieu à une longue histoire d'interprétation et doit être étudiée en relation avec Daniel 7, Daniel 8 et les données historiques disponibles.

Cette question sera traitée dans le chapitre suivant.

Pour l'étude présente, le point essentiel est que Daniel lui-même interprète la statue comme une **succession de pouvoirs politiques**.

9. La force particulière du quatrième royaume

Le quatrième royaume reçoit une caractérisation spécifique :

« Il y aura un quatrième royaume, solide comme du fer. En effet, le fer pulvérise et brise tout. Tout comme le fer brise tout, il pulvérisera et brisera les autres » (Daniel 2.40).

L'accent n'est plus placé sur la valeur du matériau, mais sur sa force.

Le fer possède la capacité de briser.

Cette caractéristique montre à nouveau pourquoi la succession des métaux ne peut être réduite à une simple échelle allant du meilleur au pire. Chaque matériau apporte une dimension particulière à l'image.

L'or exprime notamment la splendeur de la tête associée à Nébucadnetsar.

Le fer exprime ici explicitement la puissance de destruction.

10. Une transformation interne de la dernière partie

Daniel consacre ensuite davantage d'attention aux pieds :

« Tu as vu les pieds et les orteils en partie en argile de potier et en partie en fer : ce royaume sera divisé » (Daniel 2.41).

Le quatrième ensemble connaît donc une transformation.

Le fer ne disparaît pas complètement. Il demeure présent, mais il est désormais associé à l'argile.

Daniel explique :

« Il y aura en lui quelque chose de la force du fer, parce que tu as vu le fer mêlé à l'argile » (Daniel 2.41).

Puis :

« Comme les doigts des pieds étaient en partie en fer et en partie en argile, ce royaume sera en partie

fort et en partie fragile » (Daniel 2.42).

Le texte interprète lui-même le contraste des matériaux : **force et fragilité coexistent**.

Cette dernière configuration de la statue possède donc une unité moins grande que les précédentes.

11. « Ils ne seront pas unis l’un à l’autre »

Daniel poursuit :

« Tu as vu le fer mêlé à l'argile parce qu'ils se mêleront par des alliances humaines. Cependant, ils ne seront pas unis l'un à l'autre, de même que le fer ne se mélange pas avec l'argile » (Daniel 2.43).

L'expression araméenne sous-jacente est difficile et a reçu différentes interprétations. Littéralement, le texte évoque un mélange « par la semence des hommes » ou « avec la semence humaine ».

Plusieurs explications ont été proposées : alliances matrimoniales entre dynasties, mélange de populations, coalitions politiques ou tentative générale d'unification entre composantes incompatibles.

Le texte affirme avec certitude le résultat : malgré le mélange, l'unité demeure impossible.

Il est préférable de distinguer cette donnée certaine des identifications historiques particulières qui en ont été proposées.

L'étude détaillée de cette question appartient au chapitre consacré à la statue.

12. L’histoire représentée n’est pas cyclique

La structure de Daniel 2 présente une conception linéaire de l'histoire.

La vision ne montre pas une répétition indéfinie des mêmes royaumes.

Elle possède un commencement historique identifiable, une succession et un aboutissement.

La tête d'or est suivie d'autres royaumes ; le quatrième atteint une configuration finale de fer et d'argile ; puis intervient le royaume établi par Dieu.

L'histoire représentée par la statue se dirige donc vers une conclusion.

Cette structure constitue l'une des différences essentielles entre la vision biblique exprimée ici et certaines conceptions cycliques de l'histoire dans lesquelles les puissances apparaissent et disparaissent sans terme définitif.

Daniel 2 annonce au contraire un terme à la succession représentée par la statue.

13. La succession des royaumes confirme Daniel 2.21

La vision doit maintenant être rapprochée de la prière de Daniel :

« Il change les temps et les circonstances, il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Cette affirmation reçoit dans la statue une représentation visuelle.

Un royaume domine.

Puis un autre apparaît.

Puis un autre.

Puis un autre.

Aucun n'est éternel.

L'interprétation de la statue illustre donc le principe théologique énoncé avant sa description : le déroulement politique de l'histoire n'échappe pas à la souveraineté divine.

14. La prophétie ne supprime pas l’action historique des hommes

Affirmer la souveraineté divine ne signifie cependant pas que Daniel 2 présente les souverains comme des acteurs passifs.

Nébucadnetsar gouverne réellement.

Les royaumes exercent réellement leur domination.

Le quatrième royaume « pulvérise et brise » (Daniel 2.40).

Des tentatives d'union sont entreprises dans la dernière phase (Daniel 2.43).

Le texte maintient donc simultanément deux niveaux de lecture : l'action des puissances humaines et la souveraineté divine sur l'ensemble du processus.

Cette articulation constitue une caractéristique majeure de la théologie de Daniel.

Elle apparaîtra encore plus clairement dans Daniel 4, lorsque Nébucadnetsar devra apprendre que « le Très-Haut domine sur la royauté humaine et la donne à qui il lui plaît » (Daniel 4.14, 22, 29).

15. La prophétie aboutit à une intervention de Dieu

La succession des royaumes n'est pourtant pas le dernier mot de l'interprétation.

Daniel déclare :

« À l'époque de ces rois, le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit et qui ne passera pas sous la domination d'un autre peuple » (Daniel 2.44).

La formulation marque une rupture avec tout ce qui précède.

Les royaumes de la statue se succèdent.

Le royaume établi par Dieu, lui, « ne sera jamais détruit ».

Les royaumes précédents passent sous d'autres dominations.

Celui-ci « ne passera pas sous la domination d'un autre peuple ».

Daniel oppose donc explicitement la temporalité des royaumes humains à la permanence du royaume de Dieu.

16. Une histoire dont Dieu connaît l’aboutissement

Daniel termine son interprétation en revenant à l'origine divine du songe :

« Le grand Dieu a fait connaître au roi ce qui doit arriver après cela. Le rêve est certain et son interprétation est digne de confiance » (Daniel 2.45).

La formule répond directement à Daniel 2.28-29.

Au début de son intervention, Daniel avait annoncé que Dieu révélait au roi « ce qui arrivera ».

À la fin, il affirme que « le grand Dieu » lui a fait connaître « ce qui doit arriver ».

Le chapitre forme ainsi une unité.

Dieu connaît l'avenir parce que l'histoire n'est pas extérieure à sa souveraineté.

La prophétie ne sert donc pas seulement à satisfaire la curiosité concernant les empires futurs. Elle manifeste que le Dieu de Daniel possède une connaissance et une autorité qui dépassent celles de tous les souverains.

17. La véritable portée historique de la vision

Daniel 2 ne dévalorise pas l'histoire humaine en la présentant comme insignifiante.

Au contraire, les royaumes sont suffisamment importants pour être intégrés à une révélation donnée au souverain de Babylone.

Mais leur importance demeure relative.

Aucun empire humain n'est présenté comme l'aboutissement de l'histoire.

Même la puissance la plus impressionnante appartient à une succession.

Cette perspective explique la force du message adressé à Nébucadnetsar.

Il est véritablement « roi des rois ».

Il est véritablement la « tête en or ».

Mais il n'est ni le premier principe ni l'aboutissement de l'histoire.

Son royaume lui a été donné, et un autre viendra après lui.

18. La distinction essentielle entre la statue et le royaume de Dieu

L'ensemble de Daniel 2.36-45 repose finalement sur une opposition fondamentale.

D'un côté se trouvent les royaumes représentés par la statue. Ils apparaissent, dominent et sont remplacés.

De l'autre se trouve le royaume établi par Dieu. Il ne provient pas de la transformation progressive de la statue et ne constitue pas simplement le dernier métal de celle-ci.

Il intervient « sans l'intervention d'aucune main » (Daniel 2.34, 45).

Cette distinction interdit de considérer le royaume de Dieu comme la simple continuation d'un système politique humain.

La vision annonce au contraire une rupture entre la succession des dominations humaines et l'établissement définitif de la souveraineté divine.

L'identité historique des différents royaumes devra être examinée séparément et avec précision. Mais avant toute discussion sur Babylone, les empires qui lui succèdent, le quatrième royaume ou le fer mêlé à l'argile, Daniel 2 établit un principe qui commande toute l'interprétation :

les royaumes appartiennent à l'histoire ; Dieu en demeure le maître.

Commentaire 9 - La pierre et le Royaume de Dieu : l’aboutissement de la vision

La vision de Daniel 2 ne s’achève pas avec le dernier royaume représenté par la statue, mais avec l’intervention d’une pierre « détachée sans l’intervention d’aucune main ». Celle-ci détruit la statue, puis devient une grande montagne remplissant toute la terre. Daniel identifie explicitement cette image au royaume que « le Dieu du ciel fera surgir » et qui « ne sera jamais détruit ». La pierre constitue ainsi le véritable aboutissement de la vision : la succession des puissances humaines prend fin et laisse place à une souveraineté d’origine divine, universelle et permanente.

1. La pierre constitue le point culminant du songe

L'attention est souvent attirée par les différents métaux de la statue. Pourtant, le mouvement du songe montre que la statue n'en constitue pas l'aboutissement.

La vision progresse vers la pierre.

Nébucadnetsar voit d'abord la grande statue (Daniel 2.31-33), puis :

« Pendant que tu regardais, une pierre s'est détachée sans l'intervention d'aucune main ; elle a frappé les pieds de fer et d'argile de la statue et les a pulvérisés » (Daniel 2.34).

Après la disparition de la statue :

« La pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre » (Daniel 2.35).

L'image finale du songe n'est donc pas celle d'une statue dominant le monde, mais celle d'une montagne remplissant toute la terre.

Cette observation est essentielle pour comprendre la finalité de la vision. Les royaumes humains occupent une place importante dans la révélation, mais ils ne constituent pas son dernier horizon.

2. Une pierre extérieure à la statue

La pierre se distingue fondamentalement des royaumes précédents.

L'or, l'argent, le bronze, le fer et l'argile appartiennent tous à la même statue. Malgré leurs différences, ils forment un ensemble continu.

La pierre, au contraire, vient de l'extérieur.

Elle n'est pas une nouvelle partie de la statue et ne constitue pas un matériau supplémentaire venant s'ajouter aux précédents.

Cette distinction est confirmée par l'interprétation donnée par Daniel. Après avoir expliqué les différentes phases de la statue, il déclare :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

La pierre représente donc une réalité d'une autre origine que les royaumes symbolisés par les métaux.

3. « Sans l’intervention d’aucune main »

Daniel insiste à deux reprises sur l'origine particulière de la pierre.

Dans le récit du songe :

« Une pierre s'est détachée sans l'intervention d'aucune main » (Daniel 2.34).

Dans l'interprétation :

« Tu as vu une pierre se détacher de la montagne sans l'intervention d'aucune main » (Daniel 2.45).

La répétition montre l'importance de ce détail.

Dans le langage biblique, l'idée de ce qui est réalisé « sans main » ou « non fait de main d'homme » peut servir à distinguer l'action divine de la fabrication humaine. Cette opposition apparaîtra également dans d'autres contextes bibliques, notamment à propos de réalités qui ne doivent pas leur existence à l'action humaine (Marc 14.58 ; 2 Corinthiens 5.1 ; Hébreux 9.11, 24).

Dans Daniel 2, le sens immédiat est fourni par Daniel lui-même : le royaume représenté par la pierre est établi par « le Dieu du ciel » (Daniel 2.44).

L'expression souligne donc avant tout son origine divine.

4. Le royaume de Dieu ne naît pas de l’évolution des empires

La structure du songe interdit de considérer le royaume représenté par la pierre comme le résultat naturel de l'évolution politique des royaumes précédents.

La pierre ne sort pas de la statue.

Elle ne résulte pas du mélange de ses matériaux.

Elle intervient depuis l'extérieur et provoque sa disparition.

Cette donnée possède une portée théologique importante : le royaume de Dieu n'est pas présenté comme le stade ultime du perfectionnement des empires humains.

L'histoire des royaumes représentés par la statue ne produit pas progressivement le royaume définitif.

Celui-ci est établi par Dieu.

Daniel 2 présente donc moins une évolution continue vers un ordre politique parfait qu'une succession de puissances humaines interrompue par une intervention divine décisive.

5. Une intervention située au terme de la statue

La pierre frappe précisément « les pieds de fer et d'argile » (Daniel 2.34).

Cette localisation n'est pas indifférente.

Elle signifie que l'intervention représentée par la pierre se produit lorsque la succession figurée par la statue a atteint sa dernière configuration.

Daniel 2.44 confirme ce rapport chronologique :

« À l'époque de ces rois, le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit. »

La détermination précise de « ces rois » et son articulation avec les pieds et les orteils nécessitent une

étude particulière. Elle sera abordée dans le chapitre consacré à l'interprétation historique et prophétique de la statue.

Pour le présent commentaire, un point peut être établi avec certitude : **la pierre intervient au stade final de la séquence représentée par la statue**.

6. La pierre ne remplace pas simplement un empire par un autre

Les royaumes de la statue se succèdent.

Le deuxième remplace le premier ; le troisième vient ensuite ; puis apparaît le quatrième (Daniel 2.39-40).

La pierre introduit une dynamique différente.

Daniel ne dit pas simplement qu'un cinquième royaume succédera au quatrième de la même manière que les précédents.

Il déclare :

« Il pulvérisera tous ces royaumes et y mettra fin, tandis que lui-même subsistera éternellement » (Daniel 2.44).

Il existe donc une différence qualitative entre les royaumes de la statue et celui représenté par la pierre.

Les premiers appartiennent à une succession.

Le dernier met fin à cette succession.

7. Une destruction complète

L'effet de la pierre est radical :

« Alors le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or furent pulvérisés ensemble et devinrent comme la balle qui s'échappe d'une aire de battage en été ; le vent les emporta et on n'en retrouva aucune trace » (Daniel 2.35).

Le texte n'annonce pas seulement une défaite militaire.

L'image exprime la disparition complète du système représenté par la statue.

La comparaison avec la balle dispersée par le vent renforce cette idée. Ce qui apparaissait auparavant immense et terrifiant devient sans consistance.

Le contraste est volontaire.

La statue était « immense » (Daniel 2.31).

À la fin, « on n'en retrouva aucune trace » (Daniel 2.35).

La puissance humaine impressionnante au commencement de la vision apparaît donc finalement comme provisoire.

8. Des royaumes temporaires face à un royaume permanent

Daniel définit le royaume établi par Dieu par trois caractéristiques principales :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit et qui ne passera pas sous la

domination d'un autre peuple ; il pulvérisera tous ces royaumes et y mettra fin, tandis que lui-même subsistera éternellement » (Daniel 2.44).

La première caractéristique est son **indestructibilité** : il « ne sera jamais détruit ».

La deuxième est l'absence de transfert de souveraineté : il « ne passera pas sous la domination d'un autre peuple ».

La troisième est sa **permanence** : il « subsistera éternellement ».

Ces trois caractéristiques l'opposent directement aux royaumes de la statue.

Chaque empire humain peut être remplacé.

Le royaume établi par Dieu ne le sera pas.

9. La montagne qui remplit toute la terre

Après avoir détruit la statue, la pierre :

« devint une grande montagne et remplit toute la terre » (Daniel 2.35).

La transformation de la pierre en montagne exprime l'extension du royaume.

La vision ne s'achève pas avec une pierre demeurant de dimensions limitées. Ce qui semblait initialement petit par rapport à l'immense statue finit par remplir l'espace entier.

Le contraste est particulièrement fort.

La statue est grande au commencement et disparaît.

La pierre paraît limitée au commencement et devient une montagne remplissant toute la terre.

Le récit inverse ainsi les apparences initiales de puissance.

10. La montagne dans le langage biblique du règne de Dieu

L'image de la montagne possède un arrière-plan biblique important.

Ésaïe annonce :

« Il arrivera, dans l'avenir, que la montagne de la maison de l'Éternel sera fondée au sommet des montagnes [...] et toutes les nations y afflueront » (Esaïe 2.2 ; voir également Michée 4.1).

Esaïe 11.9 associe également l'extension universelle de la connaissance de Dieu à sa « montagne sainte ».

Ces textes ne doivent pas être automatiquement identifiés dans tous leurs détails à Daniel 2.35. Ils montrent néanmoins que l'image d'une montagne peut être associée dans la littérature prophétique à la souveraineté de Dieu, à son sanctuaire et à une perspective concernant les nations.

Dans Daniel 2, l'interprétation est donnée directement : la montagne issue de la pierre représente l'établissement durable du royaume de Dieu.

11. La pierre dans l’ensemble des Écritures

La pierre constitue également une image biblique riche.

Le Psaume 118.22 déclare :

« La pierre qu'ont rejetée ceux qui construisaient est devenue la pierre angulaire. »

Esaïe 8.14 présente l'Éternel comme « une pierre qui fait obstacle » et « un rocher propre à faire trébucher ».

Esaïe 28.16 annonce :

« Je mets pour fondement en Sion une pierre, une pierre éprouvée, une pierre angulaire de prix. »

Le Nouveau Testament reprend ces textes et les applique à Jésus-Christ (Matthieu 21.42 ; Actes des apôtres 4.11 ; Romains 9.32-33 ; 1 Pierre 2.4-8).

Il faut cependant distinguer ces usages bibliques de l'interprétation immédiate de Daniel 2.

Daniel lui-même explique la pierre en termes de **royaume établi par Dieu** (Daniel 2.44-45). Une lecture chrétienne peut légitimement mettre cette image en relation avec le Messie et son règne, mais elle doit commencer par respecter l'explication donnée dans le passage lui-même.

12. Jésus et la pierre qui écrase

Un rapprochement particulièrement important apparaît dans l'enseignement de Jésus.

Après la parabole des vignerons, Jésus cite le Psaume 118.22 et évoque ensuite une pierre :

« Celui qui tombera sur cette pierre s'y brisera et celui sur qui elle tombera sera écrasé » (Matthieu 21.44 ; voir Luc 20.18).

Le vocabulaire de l'écrasement a souvent été rapproché de Daniel 2.

Le rapprochement est pertinent dans le cadre d'une lecture canonique, d'autant que le Nouveau Testament associe explicitement Jésus à l'image de la pierre rejetée devenue pierre principale.

Il convient néanmoins de ne pas effacer les contextes respectifs. Daniel 2 parle directement du royaume établi par Dieu ; Matthieu 21 et Luc 20 se situent dans la controverse de Jésus avec les responsables religieux.

La relation entre ces textes est donc théologiquement significative sans exiger que chaque détail soit strictement équivalent.

13. Le Royaume annoncé dans le Nouveau Testament

Le thème du royaume occupe une place centrale dans la prédication de Jésus.

Jean-Baptiste annonce :

« Changez d'attitude, car le royaume des cieux est proche » (Matthieu 3.2).

Jésus reprend cette proclamation :

« Changez d'attitude, car le royaume des cieux est proche » (Matthieu 4.17).

Marc résume son message :

« Le moment est arrivé et le royaume de Dieu est proche. Changez d'attitude et croyez à la bonne nouvelle » (Marc 1.15).

Pour une lecture chrétienne de Daniel, cette proclamation ne peut être ignorée. Le Royaume annoncé

dans l'enseignement de Jésus s'inscrit dans l'attente biblique de la souveraineté de Dieu.

Cependant, Daniel 2.44 insiste sur un aspect particulier : le royaume final met définitivement fin à la succession des royaumes représentés par la statue.

Cette donnée conduit à distinguer l'inauguration du Royaume dans le ministère du Messie de sa manifestation finale et universelle.

14. Une dimension présente et une dimension future

Le Nouveau Testament permet précisément d'observer cette tension.

D'un côté, Jésus peut parler du Royaume comme d'une réalité déjà présente dans son ministère (Matthieu 12.28 ; Luc 17.20-21).

De l'autre, il enseigne à ses disciples à prier :

« Que ton règne vienne » (Matthieu 6.10).

Paul parle également de l'achèvement à venir, lorsque le Christ remettra le Royaume à Dieu après avoir réduit à l'impuissance toute domination, toute autorité et toute puissance (1 Corinthiens 15.24-28).

Cette distinction permet de comprendre pourquoi l'accomplissement messianique ne doit pas nécessairement être réduit à un seul instant.

Dans une perspective chrétienne, le règne de Dieu est inauguré dans l'œuvre du Messie, mais Daniel 2.44-45 oriente le regard vers son triomphe définitif sur les puissances représentées par la statue.

L'articulation précise de ces dimensions devra être reprise dans l'étude consacrée aux applications prophétiques de la vision.

15. Un royaume universel

La pierre devient finalement une montagne qui « remplit toute la terre » (Daniel 2.35).

Cette dimension universelle correspond à plusieurs développements ultérieurs du livre.

Daniel 7.14 annonce à propos de celui qui vient « avec les nuées du ciel » :

« On lui donna la domination, la gloire et le règne, et tous les peuples, toutes les nations et les hommes de toute langue le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera pas et son royaume ne sera jamais détruit. »

Daniel 2 et Daniel 7 présentent ainsi une convergence remarquable.

Daniel 2 annonce un royaume qui « ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

Daniel 7 annonce une domination « éternelle qui ne passera pas » et un royaume « qui ne sera jamais détruit » (Daniel 7.14).

Les images diffèrent, mais l'aboutissement est comparable : la succession des puissances humaines conduit à une souveraineté universelle et permanente venant de Dieu.

16. La pierre et la statue représentent deux conceptions de la puissance

Le contraste entre la statue et la pierre possède également une forte portée théologique.

La statue impressionne immédiatement.

Elle est immense, éclatante et terrifiante (Daniel 2.31).

La pierre apparaît beaucoup plus modestement.

Pourtant, l'issue du songe inverse complètement cette première impression.

La statue disparaît.

La pierre demeure et grandit.

Le récit oppose ainsi la puissance visible des empires à la permanence de l'action divine.

Ce qui semble dominant dans l'histoire n'est pas nécessairement ce qui en constitue l'aboutissement.

17. Le Royaume de Dieu comme terme de l’histoire représentée

La succession des royaumes ne constitue donc pas une série indéfinie.

Elle possède un terme.

Daniel 2.44 ne dit pas qu'après le dernier royaume de la statue apparaîtra simplement un nouvel empire destiné à être remplacé à son tour.

Il annonce un royaume qui « subsistera éternellement ».

La vision passe ainsi du temporaire au permanent.

C'est cette différence qui donne au chapitre sa véritable perspective eschatologique : l'histoire des dominations humaines n'est pas présentée comme éternelle.

Elle aboutit à l'établissement définitif de la souveraineté de Dieu.

18. La certitude de l’accomplissement

Daniel conclut :

« Le grand Dieu a fait connaître au roi ce qui doit arriver après cela. Le rêve est certain et son interprétation est digne de confiance » (Daniel 2.45).

Cette affirmation clôt l'interprétation sur le thème par lequel elle avait commencé : la révélation vient de Dieu.

La certitude du songe ne repose donc pas sur l'autorité personnelle de Daniel.

Elle repose sur celui qui l'a révélé.

Cette conclusion rejoint la prière de Daniel 2.20-23 : le Dieu qui connaît ce qui est caché est également celui qui « change les temps », « renverse et établit les rois ».

Daniel 2 relie ainsi indissociablement **révélation et souveraineté**.

Dieu peut annoncer l'aboutissement de l'histoire parce que l'histoire n'échappe pas à son autorité.

19. L’aboutissement théologique de la vision

La statue pourrait attirer toute l'attention en raison de la richesse de ses symboles et des questions historiques qu'elle soulève.

Pourtant, l'objectif ultime du songe ne consiste pas simplement à dresser une chronologie des empires.

La statue est destinée à disparaître.

La pierre est destinée à demeurer.

La révélation conduit donc le lecteur depuis la grandeur de Nébucadnetsar jusqu'à une souveraineté qui dépasse tous les royaumes humains.

La première parole de l'interprétation avait rappelé au roi que Dieu lui avait donné son pouvoir (Daniel 2.37).

La dernière partie lui apprend que Dieu établira un royaume qui ne sera jamais remplacé (Daniel 2.44).

Entre ces deux affirmations se déploie toute la théologie politique du chapitre :

les empires peuvent exercer une puissance considérable, mais ils restent provisoires ; seul le Royaume établi par Dieu constitue l'aboutissement définitif de l'histoire représentée dans le songe.

Commentaire 10 - La réaction de Nébucadnetsar : de Daniel au Dieu qui révèle les mystères

Daniel 2.46-47 rapporte la réaction spectaculaire de Nébucadnetsar après la révélation du songe et de son interprétation. Le roi se prosterne devant Daniel et ordonne qu’on lui présente des offrandes et des parfums, puis reconnaît le Dieu de Daniel comme « le Dieu des dieux », « le Seigneur des rois » et « celui qui révèle les mystères ». Cette confession constitue un premier progrès dans la compréhension religieuse de Nébucadnetsar, mais elle ne doit pas être assimilée trop rapidement à une conversion complète : le récit montre plutôt un souverain profondément impressionné par une manifestation de puissance qu’il ne peut expliquer par les ressources religieuses et intellectuelles de Babylone.

1. Une réaction exceptionnelle

Après avoir entendu Daniel, Nébucadnetsar réagit immédiatement :

« Alors le roi Nébucadnetsar tomba le visage contre terre et se prosterna devant Daniel. Il ordonna qu'on lui offre des sacrifices et des parfums » (Daniel 2.46).

La scène est remarquable en raison du renversement des positions.

Au début du chapitre, Daniel appartient au groupe condamné à mort par le décret royal.

À la fin de l'interprétation, le souverain de Babylone tombe devant lui.

Le contraste ne doit cependant pas conduire à faire de Daniel l'objet véritable de la scène. Toute son intervention précédente avait précisément établi que la révélation ne venait pas de lui.

Daniel avait déclaré :

« Ce mystère [...] ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi. Cependant, il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.27-28).

La réaction de Nébucadnetsar doit donc être interprétée à la lumière de cette déclaration.

2. Le sens de la prosternation

Le verbe araméen employé en Daniel 2.46 peut désigner l'action de se prosterner ou de rendre hommage. Selon le contexte, un tel geste peut avoir une portée religieuse, mais il peut également exprimer une profonde soumission ou un hommage devant un personnage important.

Dans Daniel 2.46, la mention d'une offrande et de parfums donne cependant à la scène une dimension cultuelle particulièrement forte.

Le texte ne précise pas que Daniel aurait demandé un tel hommage.

Il ne rapporte pas davantage une parole par laquelle Daniel l'aurait revendiqué.

Tout le discours précédent de Daniel allait au contraire dans le sens opposé : la sagesse qui lui a permis de répondre au roi ne lui appartient pas en propre (Daniel 2.30).

Il est donc préférable de comprendre Daniel 2.46 comme la réaction de Nébucadnetsar devant l'homme par lequel une puissance divine vient de lui être manifestée, plutôt que comme une affirmation selon laquelle Daniel aurait accepté d'être considéré lui-même comme une divinité.

3. Pourquoi Daniel ne refuse-t-il pas explicitement cet hommage ?

Le silence du texte a parfois suscité une difficulté : pourquoi Daniel ne réagit-il pas comme Pierre devant Corneille, lorsqu'il lui dit : « Lève-toi ! Moi aussi, je suis un être humain » (Actes des apôtres 10.25-26), ou comme Paul et Barnabas lorsque les habitants de Lystre veulent leur offrir un sacrifice (Actes des apôtres 14.11-18) ?

Daniel 2 ne répond pas directement à cette question.

Il serait donc imprudent de reconstruire une réponse que le texte ne fournit pas.

La fonction narrative du passage semble plutôt être de montrer l'abaissement symbolique du souverain devant la révélation qu'il vient de recevoir. Celui qui pouvait quelques heures auparavant condamner tous les sages de son empire reconnaît maintenant que Daniel a reçu accès à une connaissance qui dépasse entièrement son propre système religieux et intellectuel.

Surtout, la déclaration qui suit déplace immédiatement l'attention de Daniel vers son Dieu.

4. « Votre Dieu est vraiment le Dieu des dieux »

Nébucadnetsar déclare :

« Votre Dieu est vraiment le Dieu des dieux » (Daniel 2.47).

La formulation constitue une reconnaissance considérable dans la bouche du roi de Babylone.

Le Dieu d'un peuple vaincu aurait pu être considéré, selon les conceptions religieuses courantes de l'Antiquité, comme une divinité elle-même vaincue par les dieux du peuple conquérant.

Daniel 1 avait déjà renversé cette interprétation en affirmant que ce n'était pas une divinité babylonienne qui avait livré Juda à Nébucadnetsar :

« Le Seigneur livra entre ses mains Jojakim, roi de Juda » (Daniel 1.2).

Daniel 2 franchit une nouvelle étape.

Le roi babylonien lui-même reconnaît désormais que le Dieu de Daniel possède une position

incomparable : il est « le Dieu des dieux ».

5. Une confession encore formulée dans le langage religieux du roi

Cette déclaration doit néanmoins être interprétée avec nuance.

Nébucadnetsar ne dit pas encore explicitement que les autres dieux n'existent pas.

L'expression « Dieu des dieux » peut être comprise comme une affirmation de suprématie dans un environnement religieux où plusieurs divinités sont reconnues.

Le texte ne permet donc pas de conclure, à partir de Daniel 2.47 seulement, que Nébucadnetsar est devenu monothéiste au sens strict.

Il reconnaît incontestablement la supériorité du Dieu de Daniel dans l'événement qui vient de se produire.

Mais la suite du livre montrera que son évolution religieuse n'est pas achevée.

Daniel 3 le présentera encore faisant ériger une statue devant laquelle il exige une prosternation collective (Daniel 3.1-6).

Daniel 4 décrira ensuite une nouvelle confrontation entre l'orgueil royal et la souveraineté du Très-Haut.

Daniel 2 représente donc une étape, non nécessairement l'aboutissement du parcours du roi.

6. « Le Seigneur des rois »

Nébucadnetsar poursuit :

« Votre Dieu est vraiment le Dieu des dieux et le Seigneur des rois » (Daniel 2.47).

Cette deuxième expression répond directement à la manière dont Daniel avait interpellé le souverain :

« Roi, tu es le roi des rois » (Daniel 2.37).

Le rapprochement est remarquable.

Nébucadnetsar est « roi des rois ».

Mais le Dieu de Daniel est « Seigneur des rois ».

Le texte établit ainsi une hiérarchie très claire.

Le souverain babylonien peut dominer d'autres souverains ; il demeure lui-même sous une autorité supérieure.

Cette confession rejoint exactement Daniel 2.21 :

« Il renverse et établit les rois. »

Elle anticipe également le thème central de Daniel 4 : « le Très-Haut domine sur la royauté humaine » (Daniel 4.14, 22, 29).

7. Une reconnaissance provoquée par une démonstration vérifiable

La réaction de Nébucadnetsar ne repose pas uniquement sur la qualité de l'interprétation proposée par Daniel.

Le roi avait volontairement établi un critère permettant de vérifier les prétentions de ses sages :

« Dites-moi le rêve et je saurai si vous êtes capables de m'en donner l'interprétation » (Daniel 2.9).

Daniel a satisfait ce critère.

Il a décrit le songe avant de l'interpréter (Daniel 2.31-36).

Pour Nébucadnetsar, la connaissance du contenu non communiqué du rêve constitue donc la preuve que Daniel a accès à une source de connaissance différente de celle des autres sages.

C'est ce qui explique la dernière partie de sa confession.

8. « Celui qui révèle les mystères »

Nébucadnetsar conclut :

« Votre Dieu est vraiment [...] celui qui révèle les mystères, puisque tu as pu révéler ce mystère » (Daniel 2.47).

Cette affirmation achève l'un des principaux fils conducteurs du chapitre.

Les Chaldéens avaient déclaré que la demande du roi dépassait les possibilités humaines (Daniel 2.10-11).

Daniel et ses compagnons avaient recherché la compassion de Dieu « au sujet de ce mystère » (Daniel 2.18).

« Le mystère fut révélé à Daniel » (Daniel 2.19).

Daniel avait ensuite célébré celui qui « révèle ce qui est profondément enfoui et caché » (Daniel 2.22).

Devant le roi, il avait affirmé :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Nébucadnetsar reprend finalement cette vérité :

« Votre Dieu est [...] celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

Le chapitre conduit ainsi le souverain à confesser lui-même la proposition théologique formulée auparavant par Daniel.

9. Du Dieu de Daniel au Dieu souverain des rois

Il demeure néanmoins significatif que Nébucadnetsar parle de « votre Dieu ».

Il reconnaît le Dieu de Daniel, mais la formulation conserve encore une certaine distance.

Cette expression contraste avec certaines déclarations ultérieures du roi.

Après l'épisode de Daniel 3, Nébucadnetsar bénira « le Dieu de Shadrak, Méshak et Abed-Nego » (Daniel 3.28).

Dans Daniel 4, son langage deviendra plus directement personnel :

« Moi, Nébucadnetsar, je loue, j'exalte et je glorifie le roi du ciel » (Daniel 4.34).

Le livre présente donc une progression dans les expériences et les déclarations du souverain.

Il convient toutefois de rester prudent : le texte rapporte ses confessions successives, mais ne fournit pas une analyse psychologique complète permettant de dater précisément une éventuelle conversion personnelle.

10. Une première leçon que Daniel 3 montrera encore incomplètement assimilée

La proximité entre Daniel 2 et Daniel 3 est particulièrement intéressante.

Daniel 2 présente une statue reçue en songe, dont la tête est en or (Daniel 2.32, 38).

Daniel 3 s'ouvre sur Nébucadnetsar faisant construire une statue d'or (Daniel 3.1).

Il serait excessif d'affirmer sans réserve que la statue de Daniel 3 constitue consciemment une tentative du roi de contredire le message de Daniel 2, car le texte ne donne pas cette explication.

La juxtaposition littéraire des deux chapitres demeure néanmoins frappante.

À la fin de Daniel 2, Nébucadnetsar reconnaît le Dieu de Daniel comme « Seigneur des rois ».

Au début de Daniel 3, il impose de nouveau sa propre volonté religieuse à ses fonctionnaires et exige leur prosternation devant une image.

Le lecteur comprend ainsi que la reconnaissance exprimée en Daniel 2.47 n'a pas encore transformé toutes les conceptions et toutes les pratiques du souverain.

11. Une progression dans le livre de Daniel

Les chapitres 2 à 4 peuvent ainsi être lus comme plusieurs étapes dans la confrontation de Nébucadnetsar avec la souveraineté divine.

Dans Daniel 2, il découvre que Dieu **connaît l'avenir**, révèle les mystères et domine les royaumes.

Dans Daniel 3, il découvre que Dieu **peut délivrer** ses serviteurs même d'une sentence royale de mort.

Dans Daniel 4, il apprend personnellement que Dieu **peut abaisser le souverain lui-même** jusqu'à ce qu'il reconnaisse que « le Très-Haut domine sur la royauté humaine » (Daniel 4.22).

Cette progression donne une cohérence remarquable au portrait de Nébucadnetsar.

Le roi n'est pas présenté comme comprenant immédiatement toutes les conséquences de la première révélation reçue.

Son apprentissage se poursuit.

12. La victoire théologique de Daniel 2

La véritable victoire de Daniel 2 n'est donc pas l'humiliation personnelle des sages de Babylone.

Daniel a demandé qu'ils soient épargnés (Daniel 2.24).

Elle n'est pas davantage la glorification de Daniel.

Celui-ci a explicitement refusé de s'attribuer la révélation (Daniel 2.27-30).

Le point culminant du récit se trouve dans la confession prononcée par le souverain lui-même.

Au début du chapitre, Nébucadnetsar convoque les représentants de la sagesse babylonienne pour obtenir une réponse.

À la fin, il reconnaît que la connaissance recherchée venait du Dieu de Daniel.

La trajectoire est donc complète :

les sages reconnaissent que la réponse dépasse l'être humain ;

Daniel affirme que Dieu peut révéler le mystère ;

la révélation confirme cette affirmation ;

et le roi finit par reconnaître lui-même le Dieu qui révèle les mystères.

13. Un roi puissant confronté à ses propres limites

Daniel 2 commence par un paradoxe.

Nébucadnetsar possède une puissance considérable, mais il est incapable de maîtriser le songe qui trouble son esprit.

Il peut condamner ses sages à mort.

Il ne peut pas produire la connaissance qu'il exige d'eux.

Il peut gouverner Babylone.

Il ne peut pas déterminer par lui-même l'avenir des royaumes.

La révélation reçue par Daniel lui fait découvrir une souveraineté supérieure à la sienne.

Sa confession de Daniel 2.47 répond ainsi à l'ensemble du chapitre : celui qui est « roi des rois » reconnaît finalement le « Seigneur des rois ».

Cette reconnaissance prépare immédiatement le dernier renversement du récit.

Daniel, qui était recherché quelques heures auparavant pour être mis à mort, va désormais être élevé par le même souverain qui avait ordonné son exécution.

Commentaire 11 - L’élévation de Daniel et de ses compagnons

Daniel 2 s’achève par un renversement complet de la situation initiale. Daniel, qui devait être exécuté avec les sages de Babylone, reçoit de Nébucadnetsar une position élevée et de nombreux présents. Il n’oublie cependant pas les trois compagnons qui avaient recherché avec lui la compassion de Dieu : Shadrak, Méshak et Abed-Nego reçoivent à leur tour des responsabilités dans la province de Babylone. La conclusion du chapitre montre ainsi que la révélation divine entraîne non seulement la délivrance des condamnés, mais également l’établissement de Daniel et de ses compagnons au cœur même de l’administration babylonienne.

1. Du condamné au haut fonctionnaire

Après avoir reconnu le Dieu de Daniel comme « le Dieu des dieux », « le Seigneur des rois » et « celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47), Nébucadnetsar agit en faveur de Daniel :

« Ensuite le roi éleva Daniel et lui fit de nombreux et riches cadeaux » (Daniel 2.48).

Le contraste avec Daniel 2.13 est particulièrement marqué.

Au commencement de la crise :

« On cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir. »

À la fin :

« Le roi éleva Daniel. »

Ces deux affirmations encadrent le parcours de Daniel dans le chapitre.

Celui qui était recherché pour être exécuté devient l'un des personnages les plus importants de l'administration babylonienne.

Le récit présente donc une véritable inversion de situation.

2. Les présents de Nébucadnetsar

Le roi accorde à Daniel « de nombreux et riches cadeaux » (Daniel 2.48).

Cette récompense correspond à ce que Nébucadnetsar avait lui-même promis aux sages :

« Si vous me faites connaître le rêve et son interprétation, vous recevrez de moi des cadeaux, des présents et de grands honneurs » (Daniel 2.6).

La promesse royale est donc finalement accomplie, mais au bénéfice de Daniel.

Il convient cependant de remarquer que Daniel n'avait jamais demandé cette récompense.

Son intervention avait d'abord pour objectif d'éviter la mort :

« Ne fais pas mourir les sages de Babylone ! » (Daniel 2.24).

Les présents constituent une conséquence de la décision royale après la révélation, non le motif présenté par le texte pour expliquer l'action de Daniel.

3. Une autorité sur la province de Babylone

Daniel reçoit également une importante responsabilité administrative :

« Il lui donna le commandement de toute la province de Babylone » (Daniel 2.48).

Le terme traduit par « province » désigne ici une circonscription administrative.

Le texte ne fournit pas suffisamment d'informations pour reconstituer avec précision l'étendue des compétences administratives confiées à Daniel. Il faut donc éviter de lui attribuer un titre moderne ou des fonctions que le passage ne précise pas.

L'essentiel est clair : Daniel reçoit une autorité importante dans la province centrale de l'empire.

Pour un jeune Judéen déporté à Babylone, cette élévation constitue un changement considérable de statut.

4. « Chef suprême de tous les sages de Babylone »

Daniel reçoit également une responsabilité particulière :

« Il le nomma chef suprême de tous les sages de Babylone » (Daniel 2.48).

Cette fonction possède une forte portée narrative.

Au commencement du chapitre, Daniel était inclus parmi les sages condamnés.

À la fin, il reçoit une position supérieure au sein du même ensemble.

Le récit ne dit cependant pas que Daniel adopte pour autant les pratiques religieuses ou divinatoires des différentes catégories de sages babyloniens.

Tout le chapitre a précisément distingué la source de sa connaissance de leurs méthodes.

Daniel ne connaît pas le songe parce qu'il maîtrise mieux leurs techniques. Il le connaît parce que « le mystère fut révélé » par Dieu (Daniel 2.19).

Sa fonction administrative ne doit donc pas être confondue avec une adhésion religieuse aux pratiques des groupes placés sous son autorité.

5. Une position qui explique certains développements ultérieurs

Cette promotion permet de mieux comprendre la place que Daniel occupera par la suite à la cour.

Dans Daniel 4, Nébucadnetsar le présente comme :

« Daniel, appelé Belteshatsar d'après le nom de mon dieu et qui a en lui l'esprit des dieux saints » (Daniel 4.5).

Dans Daniel 5, la reine rappelle également sa réputation exceptionnelle :

« Il y a dans ton royaume un homme qui a en lui l'esprit des dieux saints. Du temps de ton père, on trouva chez lui des lumières, de l'intelligence et une sagesse semblable à la sagesse des dieux » (Daniel 5.11).

Elle rappelle ensuite que Nébucadnetsar l'avait établi « chef des magiciens, des astrologues, des Chaldéens et des devins » (Daniel 5.11).

Daniel 2.48 fournit donc l'origine narrative de cette position particulière.

6. Daniel n’oublie pas ses compagnons

Le chapitre pourrait s'achever sur l'élévation personnelle de Daniel.

Il ajoute pourtant :

« Daniel pria le roi de remettre l'administration de la province de Babylone à Shadrak, Méshak et Abed-Nego » (Daniel 2.49).

Ce détail renvoie directement à Daniel 2.17-18.

Lorsque Daniel était menacé de mort, il avait informé Hanania, Mischaël et Azaria et leur avait demandé d'implorer avec lui la compassion de Dieu.

Ils avaient partagé la crise.

Ils partagent maintenant les conséquences de la délivrance.

La structure du récit met donc en relation la solidarité dans l'épreuve et la solidarité dans l'élévation.

7. Des noms hébreux aux noms babyloniens

Une particularité littéraire mérite d'être observée.

Lorsque Daniel demande à ses compagnons de prier, le texte les désigne par leurs noms hébreux :

« Hanania, Mischaël et Azaria » (Daniel 2.17).

Lorsqu'ils reçoivent leurs fonctions administratives, ils sont désignés par leurs noms babyloniens :

« Shadrak, Méshak et Abed-Nego » (Daniel 2.49).

Il convient de ne pas construire une interprétation excessive à partir de cette variation, puisque les deux séries de noms ont déjà été établies en Daniel 1.6-7.

Elle correspond néanmoins à leur double situation dans le récit : ces hommes demeurent des Judéens attachés au Dieu de leurs pères tout en exerçant désormais des responsabilités officielles au sein de l'administration babylonienne.

Cette tension entre fidélité religieuse et service dans un empire étranger traversera les chapitres suivants.

8. Daniel reste à la cour du roi

Le chapitre se termine par une dernière précision :

« Daniel, lui, resta à la cour du roi » (Daniel 2.49).

L'expression indique une proximité particulière avec le pouvoir royal.

Daniel et ses compagnons n'exercent donc pas exactement les mêmes fonctions.

Shadrak, Méshak et Abed-Nego reçoivent des responsabilités concernant les affaires de la province de Babylone, tandis que Daniel demeure auprès du roi.

Cette distinction prépare indirectement la suite du livre.

Daniel 3 placera les trois compagnons au centre du récit, tandis que Daniel n'y jouera aucun rôle explicite.

9. L’absence de Daniel en Daniel 3

La disparition de Daniel dans l'épisode de la fournaise a suscité de nombreuses hypothèses.

Certains ont proposé qu'il ait été absent de Babylone pour une mission administrative. D'autres ont imaginé que son rang particulier l'aurait dispensé de participer à la cérémonie. D'autres encore ont proposé diverses circonstances qui expliqueraient son absence.

Aucune de ces hypothèses ne peut être démontrée par le texte.

Daniel 2.49 permet seulement d'établir que les fonctions de Daniel et celles de ses compagnons ne sont pas identiques.

Il serait donc possible que leurs responsabilités les aient conduits à se trouver dans des situations différentes, mais le livre ne donne aucune explication explicite de l'absence de Daniel en Daniel 3.

La méthode la plus rigoureuse consiste à reconnaître cette limite documentaire.

10. Servir un empire païen sans adopter sa religion

L'élévation de Daniel et de ses compagnons soulève une question plus générale.

Comment des Judéens fidèles à leur Dieu peuvent-ils exercer des fonctions importantes dans l'administration d'un empire païen ?

Daniel 1-2 apporte déjà une réponse par les faits.

Daniel accepte une formation administrative babylonienne (Daniel 1.4-5).

Il reçoit un nom babylonien (Daniel 1.7).

Il sert le roi (Daniel 1.19).

Il accepte finalement une fonction élevée dans son administration (Daniel 2.48).

Pourtant, il refuse ce qu'il considère comme une compromission religieuse (Daniel 1.8), prie le Dieu de ses ancêtres (Daniel 2.17-23) et attribue publiquement à celui-ci toute connaissance du mystère (Daniel 2.27-30).

Le livre distingue donc clairement **service politique** et **allégeance religieuse**.

L'un n'implique pas automatiquement l'autre.

11. Une distinction qui deviendra décisive au chapitre suivant

Daniel 3 montrera précisément la limite de cette intégration.

Shadrak, Méshak et Abed-Nego peuvent administrer la province de Babylone.

Ils peuvent servir Nébucadnetsar comme fonctionnaires.

Mais lorsque le roi exige une prosternation devant la statue qu'il a dressée, ils refusent (Daniel 3.12-18).

La distinction devient alors explicite : ils reconnaissent l'autorité politique du souverain, mais cette autorité ne peut exiger d'eux une fidélité religieuse incompatible avec leur fidélité à Dieu.

Daniel 2 prépare donc Daniel 3.

L'élévation des trois compagnons ne les soustrait pas aux épreuves futures ; elle les place au contraire dans une situation où leur fidélité deviendra publiquement visible.

12. Une élévation qui vient après la fidélité

Daniel 2 ne présente jamais la promotion comme l'objectif recherché par Daniel.

La séquence du récit est inverse :

Daniel est menacé de mort ;

il agit avec prudence ;

il recherche la compassion de Dieu avec ses compagnons ;

il reçoit la révélation ;

il remercie Dieu ;

il attribue publiquement à Dieu la connaissance reçue ;

il sauve les sages ;

et seulement ensuite il est élevé.

Cette succession mérite d'être conservée.

Le récit ne développe pas une théologie simpliste selon laquelle toute fidélité entraînerait nécessairement une promotion sociale. Les chapitres suivants montreront au contraire que les serviteurs de Dieu peuvent être menacés de la fournaise ou de la fosse aux lions précisément à cause de leur fidélité (Daniel 3.19-23 ; 6.17).

Dans Daniel 2, l'élévation constitue le dénouement particulier de cet épisode.

13. Une inversion qui rappelle Joseph

Le parallèle avec Joseph atteint ici son terme.

Joseph avait été conduit devant Pharaon pour interpréter ses rêves. Après avoir attribué l'interprétation à Dieu (Genèse 41.16, 25, 28), il avait été élevé :

« Puisque Dieu t'a fait connaître tout cela, personne n'est aussi intelligent et aussi sage que toi. Je t'établis responsable de toute ma maison » (Genèse 41.39-40).

Daniel connaît une trajectoire comparable.

Il se présente devant un souverain étranger pour expliquer une révélation divine ; il refuse de s'attribuer la sagesse nécessaire ; il communique le message ; puis il reçoit une position élevée.

Les deux récits illustrent ainsi la possibilité pour un serviteur du Dieu d'Israël d'occuper une fonction majeure dans un royaume étranger sans que son élévation soit présentée comme une assimilation religieuse.

14. Le renversement complet de la crise

La structure de Daniel 2 apparaît particulièrement clairement lorsqu'on compare son commencement et sa conclusion.

Nébucadnetsar est troublé ; il obtient finalement une réponse.

Les sages sont condamnés ; leur exécution est interrompue.

Daniel est recherché pour être mis à mort ; il est élevé.

Ses compagnons sont menacés avec lui ; ils reçoivent des responsabilités.

Le mystère est inaccessible ; il est révélé.

Le roi ignore l'origine de son songe ; il reconnaît finalement « celui qui révèle les mystères ».

Le chapitre se construit donc comme une succession de renversements.

Mais tous convergent vers la même explication : l'intervention du Dieu du ciel.

15. Une conclusion narrative qui confirme la thèse théologique du chapitre

Daniel avait déclaré dans sa prière :

« Il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Cette affirmation concernait d'abord la souveraineté de Dieu sur les grandes puissances historiques annoncées dans le songe.

Mais le récit en donne également une illustration à une échelle individuelle.

Daniel ne renverse pas Nébucadnetsar. Le roi reste sur son trône.

En revanche, le statut de Daniel est profondément transformé au sein du royaume.

Celui qui n'avait aucun pouvoir sur la sentence prononcée contre lui reçoit finalement une autorité considérable dans l'administration de celui qui l'avait condamné.

Le récit montre ainsi que la souveraineté divine ne concerne pas seulement les grandes étapes de l'histoire des empires. Elle se manifeste également dans le destin de ceux qui vivent à l'intérieur de ces empires.

16. Le véritable accomplissement narratif de Daniel 2

La fin du chapitre ne doit donc pas être considérée comme un simple appendice après l'interprétation de la statue.

Elle achève la démonstration commencée en Daniel 2.1.

Le roi le plus puissant du récit n'avait pas la réponse.

Les spécialistes les plus qualifiés de son royaume ne l'avaient pas davantage.

Daniel ne la possédait pas non plus par lui-même.

La solution apparaît lorsque le mystère est révélé par Dieu.

À partir de cette révélation, tout change : la sentence de mort est arrêtée, le roi reconnaît le Dieu qui révèle les mystères, Daniel est élevé et ses compagnons reçoivent des responsabilités.

Le chapitre commence donc avec **un roi troublé et des sages condamnés**.

Il se termine avec **un mystère révélé, des vies préservées, le Dieu du ciel reconnu et ses serviteurs établis au cœur même de Babylone**.

Cette transformation constitue le dénouement narratif de Daniel 2 et confirme son affirmation théologique centrale : la puissance humaine possède des limites que la souveraineté du Dieu du ciel ne connaît pas.

Conclusion générale

Daniel 2 constitue l'un des textes fondamentaux du livre de Daniel. Le chapitre associe une crise à la cour de Babylone, l'impuissance des spécialistes du roi, la prière de Daniel et de ses compagnons, la révélation du mystère, l'annonce d'une succession de royaumes et l'établissement final du Royaume de Dieu. Derrière le songe de Nébucadnetsar apparaît ainsi une affirmation qui commande l'ensemble du récit : les puissances humaines occupent une place réelle dans l'histoire, mais aucune ne possède la souveraineté ultime.

1. Une crise qui révèle les limites de la puissance humaine

Daniel 2 commence dans le palais du souverain le plus puissant du récit.

Nébucadnetsar dispose d'une armée, d'une administration et d'un ensemble de spécialistes attachés à

sa cour. Pourtant, un songe suffit à révéler les limites de cette puissance.

Le roi est profondément troublé (Daniel 2.1).

Ses sages sont incapables de satisfaire sa demande (Daniel 2.10-11).

Son autorité lui permet de prononcer une sentence de mort contre eux (Daniel 2.12), mais elle ne lui permet pas d'obtenir la connaissance qu'il recherche.

Le chapitre établit ainsi dès son commencement une distinction fondamentale entre **pouvoir et connaissance**.

Nébucadnetsar possède le premier.

Il ne possède pas la seconde.

2. L’échec de la sagesse babylonienne

Les magiciens, astrologues, sorciers et Chaldéens convoqués par le roi représentent les ressources intellectuelles et religieuses disponibles à la cour de Babylone (Daniel 2.2).

Le récit ne nie pas nécessairement qu'ils possèdent des connaissances ou des techniques reconnues dans leur environnement culturel.

Il démontre cependant leur incapacité devant l'exigence particulière de Nébucadnetsar.

Leur déclaration constitue l'un des moments décisifs du chapitre :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse faire ce que demande le roi » (Daniel 2.10).

Ils ajoutent :

« Personne ne peut révéler cela au roi, excepté les dieux, dont la demeure n'est pas parmi les êtres humains » (Daniel 2.11).

Le récit conduit ainsi la sagesse babylonienne jusqu'à la reconnaissance de sa propre limite.

C'est précisément à cet endroit que commence la démonstration concernant le Dieu de Daniel.

3. Daniel ne possède pas naturellement la réponse

L'opposition entre Daniel et les sages babyloniens ne doit pas être comprise comme une simple compétition entre un sage supérieur et des sages moins compétents.

Daniel ne connaît pas davantage le songe par ses propres capacités.

Lorsqu'il apprend le décret, il retourne auprès de Hanania, Mischaël et Azaria afin qu'ils recherchent :

« la compassion du Dieu du ciel au sujet de ce mystère » (Daniel 2.18).

Cette démarche est déterminante.

Daniel ne prétend pas posséder la réponse avant de l'avoir reçue.

Il dépend lui aussi d'une révélation.

La différence fondamentale ne réside donc pas d'abord dans les capacités respectives des hommes, mais dans la source de la connaissance.

4. « Le mystère fut révélé à Daniel »

Le tournant du chapitre intervient en Daniel 2.19 :

« Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit. »

Cette phrase pourrait presque résumer toute la théologie de la connaissance développée dans le chapitre.

Ce qui ne peut être découvert par les moyens disponibles à la cour peut être révélé par Dieu.

Daniel l'affirme ensuite devant le roi :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Nébucadnetsar lui-même finira par reconnaître cette vérité :

« Votre Dieu est vraiment [...] celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

Le thème traverse donc tout le récit.

Le mystère est inaccessible.

Dieu le révèle.

Daniel le transmet.

Le roi reconnaît finalement celui qui en est la source.

5. La prière de Daniel donne la clé théologique du songe

Avant même de se présenter devant Nébucadnetsar, Daniel prononce une prière qui fournit la clé de compréhension de la vision :

« Que le nom de Dieu soit béni d'éternité en éternité ! C'est à lui qu'appartiennent la sagesse et la force. Il change les temps et les circonstances, il renverse et établit les rois » (Daniel 2.20-21).

Cette déclaration précède l'interprétation de la statue.

Elle doit donc orienter sa lecture.

La succession des royaumes n'est pas présentée comme une série d'événements échappant à toute direction.

Elle illustre le principe annoncé dans la prière : les rois apparaissent et disparaissent, tandis que Dieu demeure souverain sur les temps.

La prophétie de Daniel 2 est ainsi inséparable d'une théologie de l'histoire.

6. Nébucadnetsar est puissant, mais sa puissance est reçue

Daniel ne minimise jamais la grandeur du souverain babylonien.

Il lui déclare :

« Roi, tu es le roi des rois » (Daniel 2.37).

Mais il ajoute immédiatement :

« le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire ».

Toute la conception biblique du pouvoir exprimée dans ce passage se trouve dans cette articulation.

Nébucadnetsar possède réellement une grande autorité.

Mais cette autorité est reçue.

Le souverain qui domine d'autres rois n'est donc pas lui-même souverain au sens absolu.

Cette distinction explique la confession finale de Nébucadnetsar : le Dieu de Daniel est non seulement « le Dieu des dieux », mais aussi « le Seigneur des rois » (Daniel 2.47).

7. La statue inscrit les empires dans une histoire limitée

La grande statue donne une représentation saisissante de la succession des puissances humaines.

La tête d'or est explicitement associée à Nébucadnetsar (Daniel 2.38).

Après lui doit apparaître « un autre royaume », puis « un troisième royaume », puis « un quatrième royaume » (Daniel 2.39-40).

Le quatrième connaît finalement une configuration caractérisée par l'association du fer et de l'argile (Daniel 2.41-43).

L'identification historique détaillée de ces différentes composantes mérite une étude propre et sera développée séparément.

Daniel 2 permet cependant déjà d'établir un principe essentiel : **aucun des royaumes représentés par la statue n'est définitif**.

Même la tête d'or appartient à une succession.

L'empire qui semble dominer le présent devient ainsi une étape de l'histoire.

8. La vision ne s’achève pas avec la statue

L'un des risques de l'interprétation de Daniel 2 consiste à accorder une telle attention aux métaux que l'on finit par perdre de vue l'aboutissement du songe.

La statue disparaît.

La pierre demeure.

« Une pierre s'est détachée sans l'intervention d'aucune main » (Daniel 2.34).

Elle frappe la statue, qui est entièrement pulvérisée. Ses matériaux deviennent « comme la balle qui s'échappe d'une aire de battage en été » et le vent les emporte (Daniel 2.35).

La pierre, au contraire :

« devint une grande montagne et remplit toute la terre » (Daniel 2.35).

La structure même du songe impose donc de regarder au-delà de la succession des empires.

La vision ne cherche pas seulement à annoncer quel royaume succédera à quel autre.

Elle conduit vers la fin de cette succession.

9. Le Royaume de Dieu appartient à un autre ordre

Daniel explique lui-même la signification de la pierre :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit et qui ne passera pas sous la domination d'un autre peuple » (Daniel 2.44).

Ce royaume se distingue de tous les précédents.

Les royaumes de la statue sont remplacés.

Celui-ci ne le sera pas.

Les royaumes de la statue appartiennent à une même succession.

Celui-ci met fin à cette succession.

Les royaumes de la statue sont représentés par différentes parties d'une construction unique.

Le royaume de Dieu intervient sous la forme d'une pierre extérieure à cette construction et « détachée sans l'intervention d'aucune main » (Daniel 2.34, 45).

La vision établit ainsi une différence fondamentale entre les puissances humaines et le règne définitif établi par Dieu.

10. Une vision de l’histoire orientée vers un terme

Daniel 2 présente par conséquent une histoire orientée.

Les royaumes ne se succèdent pas indéfiniment.

La vision possède un commencement identifiable dans le temps de Nébucadnetsar, une succession de puissances et un aboutissement.

Cet aboutissement est exprimé en termes de permanence :

« Il subsistera éternellement » (Daniel 2.44).

L'histoire représentée dans le songe possède donc un terme théologique.

Les pouvoirs humains sont temporaires.

Le règne de Dieu est définitif.

Cette opposition constitue l'un des principaux axes qui relieront Daniel 2 aux visions ultérieures du livre, particulièrement Daniel 7.

11. La prudence de Daniel fait partie du message du chapitre

Daniel 2 ne présente cependant pas uniquement une théologie des empires.

Le comportement de Daniel occupe une place essentielle dans le récit.

Face à une sentence de mort, il agit « avec sagesse et discernement » (Daniel 2.14).

Il cherche à comprendre la situation avant d'agir.

Il demande un délai.

Il sollicite la prière de ses compagnons.

Après avoir reçu la révélation, il commence par remercier Dieu.

Lorsqu'il se présente devant Nébucadnetsar, il refuse de s'attribuer la sagesse qui lui a été donnée.

Enfin, lorsqu'il retrouve Arjoc, sa première demande est :

« Ne fais pas mourir les sages de Babylone » (Daniel 2.24).

Daniel apparaît ainsi non seulement comme le bénéficiaire d'une révélation, mais également comme un modèle de conduite au sein d'un pouvoir étranger.

12. La fidélité n’exige pas le retrait de la société babylonienne

Le chapitre se termine par l'élévation de Daniel et de ses compagnons.

Daniel reçoit une autorité importante dans la province de Babylone et devient chef parmi les sages (Daniel 2.48).

Shadrak, Méshak et Abed-Nego reçoivent également des responsabilités administratives (Daniel 2.49).

Cette situation montre que la fidélité au Dieu d'Israël n'implique pas nécessairement un retrait de toute fonction publique dans un environnement étranger.

Daniel peut servir au sein de l'administration babylonienne.

Mais Daniel 1 avait déjà montré qu'il existe des limites qu'il refuse de franchir.

Daniel 3 le montrera encore plus clairement avec ses trois compagnons.

Le livre distingue ainsi la participation à la vie politique d'un empire de l'adhésion religieuse à ses exigences.

13. De la condamnation à l’élévation

Daniel 2 possède également une remarquable construction narrative.

Au commencement, le roi est troublé.

À la fin, il a reçu la réponse.

Au commencement, les sages sont condamnés.

À la fin, ils sont épargnés.

Au commencement, Daniel est recherché pour être mis à mort.

À la fin, il est élevé.

Au commencement, le mystère est inaccessible.

À la fin, il est révélé.

Au commencement, Nébucadnetsar recherche une réponse auprès de ses spécialistes.

À la fin, il confesse que le Dieu de Daniel est « celui qui révèle les mystères ».

Ces renversements donnent au chapitre son unité.

14. Daniel 2 et l’ensemble du livre

Plusieurs thèmes majeurs du livre de Daniel apparaissent déjà pleinement dans ce chapitre.

Dieu révèle ce qui est caché.

Dieu connaît l'avenir.

Dieu domine les rois.

Les empires humains sont temporaires.

Les serviteurs de Dieu peuvent vivre au cœur d'un pouvoir étranger sans abandonner leur fidélité.

La sagesse véritable dépend de Dieu.

L'orgueil politique doit reconnaître une souveraineté supérieure.

Enfin, l'histoire se dirige vers l'établissement du Royaume de Dieu.

Ces thèmes seront développés sous différentes formes dans les chapitres suivants.

Daniel 3 montrera les limites de l'obéissance au pouvoir politique.

Daniel 4 développera l'abaissement du souverain orgueilleux.

Daniel 5 montrera la chute d'un royaume arrivé au terme fixé.

Daniel 7 reprendra la succession des puissances sous une nouvelle forme symbolique et conduira de nouveau vers un règne éternel (Daniel 7.13-14, 27).

Daniel 2 constitue donc une véritable introduction théologique aux grandes visions historiques du livre.

15. L’affirmation centrale de Daniel 2

La question fondamentale du chapitre n'est finalement pas : **quel homme possède la plus grande sagesse ?**

Daniel refuse précisément cette conclusion.

Elle n'est pas davantage : **quel empire possède la plus grande puissance ?**

Tous les royaumes de la statue sont temporaires.

La question véritable est celle de la souveraineté ultime.

La réponse traverse tout le chapitre.

Le Dieu du ciel révèle le mystère (Daniel 2.19, 28).

Il possède la sagesse et la force (Daniel 2.20).

Il change les temps (Daniel 2.21).

Il renverse et établit les rois (Daniel 2.21).

Il donne à Nébucadnetsar son royaume (Daniel 2.37).

Il révèle ce qui doit arriver (Daniel 2.45).

Et il établira finalement un royaume qui ne sera jamais détruit (Daniel 2.44).

Daniel 2 conduit ainsi le lecteur depuis **le songe d'un roi inquiet jusqu'à une vision de l'ensemble de l'histoire placée sous la souveraineté de Dieu**.

Nébucadnetsar domine Babylone.

D'autres royaumes lui succéderont.

Mais aucun ne possède le dernier mot.

Celui-ci appartient au « Dieu du ciel », dont le Royaume, contrairement aux puissances représentées par la statue, **« subsistera éternellement »** (Daniel 2.44).

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

La pierre principale de l’angle — L’image de “la pierre principale de l’angle” citée dans Matthieu 21.42 est une référence directe au Psaumes 118.22-23, et elle est reprise à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament pour désigner le Messie Jésus comme le fondement du salut, rejeté par les hommes mais choisi par Dieu. « La pierre qu’ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l’angle ; c’est du Seigneur que cela est venu, et c’est un prodige à nos yeux. »
INF197 · https://schilo.org/inf197-la-pierre-principale-de-langle/

La révélation des mystères — Ce texte traite de vérités qui étaient auparavant inconnues et sont désormais révélées. Matthieu 13.11 : « Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux… »
INF132 · https://schilo.org/inf132-la-revelation-des-mysteres/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX020 – La « deuxième année » de Nébucadnetsar et la chronologie de Daniel 2 https://schilo.org/anx020-la-deuxieme-annee-de-nebucadnetsar-et-la-chronologie-de-daniel-2/
ANNEXE	ANX021 – Les sages de Babylone : magiciens, astrologues, sorciers et Chaldéens https://schilo.org/anx021-les-sages-de-babylone-magiciens-astrologues-sorciers-et-chaldeens/
ANNEXE	ANX022 – Le passage de l’hébreu à l’araméen en Daniel 2.4 https://schilo.org/anx022-le-passage-de-lhebreu-a-larameen-en-daniel-2-4/
ANNEXE	ANX023 – La prière de Daniel en Daniel 2.20-23 : structure et théologie https://schilo.org/anx023-la-priere-de-daniel-en-daniel-2-20-23-structure-et-theologie/
ANNEXE	ANX024 – Le « mystère » dans Daniel 2 : sens et portée du terme araméen rāz https://schilo.org/anx024-le-mystere-dans-daniel-2-sens-et-portee-du-terme-arameen-raz/
ANNEXE	ANX025 – Joseph devant Pharaon et Daniel devant Nébucadnetsar : parallèles et différences https://schilo.org/anx025-joseph-devant-pharaon-et-daniel-devant-nebucadnetsar-paralleles-et-differences/
ANNEXE	ANX026 – Révélation divine et sagesse de cour dans l’Ancien Testament https://schilo.org/anx026-revelation-divine-et-sagesse-de-cour-dans-lancien-testament/
ANNEXE	ANX027 – Le titre « Dieu du ciel » dans Daniel 2 et sa portée biblique https://schilo.org/anx027-le-titre-dieu-du-ciel-dans-daniel-2-et-sa-portee-biblique/
ANNEXE	ANX028 – « Roi des rois » et « Seigneur des rois » : l’autorité de Nébucadnetsar sous la souveraineté de Dieu https://schilo.org/anx028-roi-des-rois-et-seigneur-des-rois-lautorite-de-nebucadnetsar-sous-la-souverainete-de-dieu/
ANNEXE	ANX029 – Conclusion générale des annexes DAN003 https://schilo.org/anx029-conclusion-generale-des-annexes-dan003/
PARCOURS	La révélation de Daniel https://schilo.org/parcours/la-revelation-de-daniel/
THÈME	Prophéties et eschatologie https://schilo.org/theme/propheties-et-eschatologie/
THÈME	Révélation de Daniel https://schilo.org/theme/revelation-de-daniel/
SÉRIE	Le livre de Daniel https://schilo.org/serie/le-livre-de-daniel/
SÉRIE	Révélation de Daniel https://schilo.org/serie/revelation-de-daniel/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	DAN003 - Daniel 2 – Le Dieu qui révèle les mystères et dirige l’histoire https://schilo.org/dan003-daniel-2-le-dieu-qui-revele-les-mysteres-et-dirige-lhistoire/
ÉTUDE SUIVANTE	DAN004 - Daniel 2 – La statue et les royaumes : quand Dieu révèle le sens de l’histoire https://schilo.org/dan004-daniel-2-la-statue-et-les-royaumes-quand-dieu-revele-le-sens-de-lhistoire/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/dan003-daniel-2-le-dieu-qui-revele-les-mysteres-et-dirige-lhistoire-academique/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.